ISSN 0988-4807

LES AMIS DU VIEUX ROGNES

Association déclarée J.O. 02.02.1977

ANNALES

32

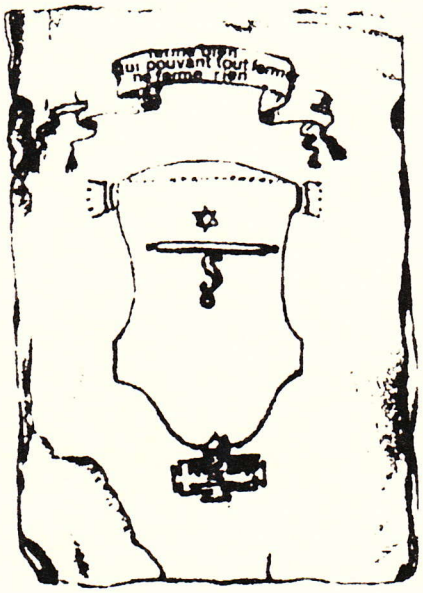

2008

SOMMAIRE

Bilan moral p 2

Bilan des activités p 3

Compte-rendu financier p 6

Budget de fonctionnement p 7

Compte-rendu de la sortie à Forcalqueiret p 8
Agnès Frémiot

Notre excursion à Sommières p 10
Ginette André

Souvenir de Malvito p 14
Paule Dubuis

Sortie à Pernes les Fontaines p 19
Paule Dubuis

Les Guerres de Religion et Rognes IIIème partie p 22
Ginette André

Places et espaces publics à Rognes p 40
Georgette Poucel

Un grand mariage à Rognes en 1890 p 44
Michel Barbier
Olivier de Montaiguet

Les commerces à Rognes dans les années 1950-1960 p 48
Alain Carluec

Brindilles des jours p 59
Gilbert Roche

BILAN MORAL

« L'union fait la force »...

Une équipe homogène, des membres disponibles, des personnes désireuses de rendre service, un bureau qui répond à tous efforts demandés...

C'est ce qui nous a permis de réaliser, avec un certain succès, les cérémonies des 30 ans de l'association, les 400 ans de l'église, la réalisation de nos Annales, les différents tirages concernant nos activités, le déroulement de nos fêtes traditionnelles et celui de nos sorties.

Tout cela a abouti avec force discussions et bonne humeur.

Jeunes et moins jeunes, Les Amis du Vieux ROGNES vous invitent chaleureusement à faire partie de leur association.

Le Président
Paule DUBUIS.

BILAN DES ACTIVITÉS 2008

12 janvier	Les Amis du Vieux ROGNES ont tiré la traditionnelle galette des Rois.
janvier	Sortie des annales ; nous remercions M. Michel BARBIER de tout son travail pour les réaliser; merci aussi à Mme LAURENT qui se donne le mal de dactylographier tous les textes.
	Fermeture de « Copie Conforme », démarches et recherches pour un nouvel imprimeur.
	Décision a été prise d'aménager une nouvelle salle d'archives au local.
21 janvier	Remerciements à M. PARRAUD qui a réparé le chandelier en fer forgé de Saint MARCELLIN.
19 février	Passage d'un étudiant venu demander des renseignements sur ROGNES.
23 février	Réunion à GRANS pour l'Assemblée Générale Archéologique des Bouches du Rhône : thème choisi : « la céramique », ville retenue : LAMBESC pour la journée de la céramique.
8 mars	Assemblée Générale suivie de la conférence de M. LAFFÉ sur « Recherches en Histoire Locale ».
mars	Démarches auprès des autorités de la commune pour obtenir un sens unique et droit de stationnement pour la fête de SAINT MARCELLIN.
28 mars	Conseil d' Administration.

avril — Nouvelles photos du village prises par Andrée DARRIEUX, évoquant les méfaits du tremblement de terre.
Constitution d'une équipe de travail pour élaborer un fascicule sur le tremblement de terre. Prises de contacts avec les généalogistes de VENELLES.
Assiduité aux réunions, à LAMBESC, pour le tremblement de terre inter villages avec le président M. CADOR.
Prises de contacts avec M. DESCOMBES du CENTRE MÉDITERRANÉEN pour l'élaboration de sa petite plaquette.
Travail de recherches par l'équipe pour agrémenter les annales.

4 mai — Sortie FORCALQUEIRET

8 juin — Sortie SOMMIÈRES.

Août — Voyage à MALVITO (ITALIE) du comité de jumelage sous la présidence de Mme PÉTUREAU.

Parution du dépliant de notre association.

Septembre — L'équipe de la préparation de la commémoration du tremblement de terre décide de se réunir tous les mois.
Nombreux contacts pris avec les responsables de Mairie et Conseillers.

20 septembre — Dans le cadre des journées du Patrimoine, thème choisi : les Places, un plan circuit a été établi, visites assurées de l'église et du site de Saint MARCELLIN par Georgette POUCEL et Guiral ALMES.

21 septembre — Journée de Saint MARCELLIN, sont exposées dans la chapelle des photos prises par Andrée DARRIEUX sur le thème des « Places » à ROGNES.
Appel à la conteuse Sylvie VIEVILLE qui a eu beaucoup de succès.

Nous remercions tout particulièrement M. ALLEMAND pour ces jolis bouquets de fleurs qui égaient cette journée sans oublier notre généreuse équipe de bénévoles.

12 octobre Exposition de céramique au musée de LAMBESC ; journée constituée de conférences, dont celle de Guiral ALMES et après le déjeuner visite du musée sous la conduite de Guiral ALMES.

novembre Projet de reconstruction d'un ancien four place des Pénitents ; s'en chargeront la Mairie de ROGNES, l'A.P.A.R.E., et les Amis du Vieux ROGNES.

8 novembre Sortie PERNES LES FONTAINES et le village du THOR.

décembre Installation des deux salles de nos locaux.

"Les Amis du Vieux Rognes "

Compte Rendu Financier en euros - Année 2007

Recettes		Dépenses		Balance
Cotisations	2 712.00	Tirage des Annales	1 152.00	
Dons	151.00	Frais du conférencier	*Néant* (*)	
Ventes Annales et divers ouvrages	387.10	Frais divers et de représentation	207.29	
Journée Saint Marcellin	516.00	Journée Saint Marcellin	714.58	
Sortie RIEZ du 21.10.2007	1 260.00	Sortie RIEZ du 21.10.2007	1 190.41	
Remboursement de frais	93.50	Certificat souscription carreaux pour St Marcellin	220.80	
		Assurances	274.51	
		Timbres	301.15	
		Union Archéologique	25.00	
		Papeterie	432.28	
		Manifestation des 30 ans de l'association	1 734.75	
		Concours Rognes, mon village	95.75	
		400 ans de l'Eglise de Rognes	775.39	
		Achat de Livres	60.00	
Sous/Total	***5 119.60***	***Sous/Total***	***7 183.91***	***-2 064.31***
Subvention Mairie	***2 200.00***			
Total	***7 319.60***	***Total***	***7 183.91***	***135.69***

Souscription des carreaux pour Saint Marcellin en 2007 : **1415.00**

(*) Diapositives par Georgette POUCEL

Cotisations réglées en 2007	*Nombre adhérents*
Année 2008	1
Année 2007	106
Année 2006	21
Année 2005	6
Année 2004	2

Solde des comptes au 31 décembre 2007	
Compte caisse	207.76
Compte courant	1 032.00
Compte placement	12 288.46
Dont Intérêts 2007	288.46

Cumul de la Souscription des carreaux pour Saint Marcellin au 31 décembre 2007 : **1415.00**

Le Trésorier — *Pierre PEIRANO*

Le Président — *Paule DUBUIS*

"Les Amis du Vieux Rognes "

Budget de Fonctionnement 2008

Recettes	
Cotisations 110 adhérents	2 200,00
Vente annales et divers ouvrages	350,00
Sortie à Forcalqueiret en Mai	1 200,00
Sortie à Sommières en Juin	1 500,00
Journée Saint Marcellin	500,00
Sous/Total	*5 750,00*
Subvention souhaitée de la Mairie	1 200,00
Total	***6 950,00***

Dépenses		Balance
Tirage des Annales	1 355,00	
Frais divers et de représentation	250,00	
Sortie à Forcalqueiret en Mai	1 300,00	
Sortie à Sommières en Juin	1 600,00	
Journée Saint Marcellin	800,00	
2 Vitrines expositions	500,00	
Assurances	300,00	
Timbres	300,00	
Union Archéologique	25,00	
Fournitures papeterie & tirages	370,00	
Frais du conférencier	150,00	
Sous/Total	*6 950,00*	*-1 200,00*
Total	***6 950,00***	***0,00***

Le Trésorier

Pierre PEIRANO

Le Président

Paule DUBUIS

COMPTE-RENDU
DE LA SORTIE A FORCALQUEIRET ET SES ENVIRONS
LE 4 MAI 2008

Par un temps superbe, les 38 participants à l'excursion se sont retrouvés avant 8h à la cave vinicole de Rognes et le car a pu partir à l'heure prévue.

En route pour Forcalqueiret !... Paule Dubuis nous fait, au long du trajet, des commentaires sur le château que nous allons visiter et son historique, sur l'environnement tel que la Sainte Baume, le pèlerinage à Sainte-Marie-Madeleine et Saint-Maximin, sans oublier la ville de Brignoles que nous traverserons ; elle nous rappelle l'historique de la conservation de la glace depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, ce qui nous permet de comprendre « les glacières » de notre région.

Nous retrouvons notre guide au pied du château ; le chauffeur du car accepte de monter jusqu'à un terre-plein d'où nous pouvons admirer ce château qui a été en partie restauré ; ce château a dû être une place forte, qui sous les d'Agout est devenu une résidence, puis s'est transformé en base militaire. Visite très intéressante sachant que notre guide a aidé aux fouilles et à la restauration de ce site, château perché sur un rocher dominant la vallée, il nous fait passer son enthousiasme de toutes les découvertes que son association « A.S.E.R. » a pu faire lors des fouilles et des rénovations, mais il reste beaucoup à faire.... A signaler, la citerne pour recueillir l'eau de pluie, toute carrelée, de grande taille. Toujours grand soleil et fleurs « de partout ».

Puis nous retrouvons le car et allons prendre un repas à Mazaugues. Après quelques « promenades » dans le village Paule Dubuis finit par retrouver le restaurant qui nous accueille agréablement ; l'ambiance est fort sympathique et tout un chacun apprécie l'apéritif et le repas.

Reposés, nous allons d'un bon pas visiter le musée de la glace, dans ce village, conduits par une jeune guide qui nous explique fort bien l'historique des glacières et spécialement celle de Pivaut.

Départ pour cette glacière très imposante que nous présente une autre guide, passionnée par son sujet, ce qui nous permet de mieux comprendre cette histoire de la glace.

Tous très contents de notre journée, nous sommes de retour à Rognes pour 19h.

Merci à Paule Dubuis pour l'organisation de cette belle excursion !

Agnès FREMIOT.

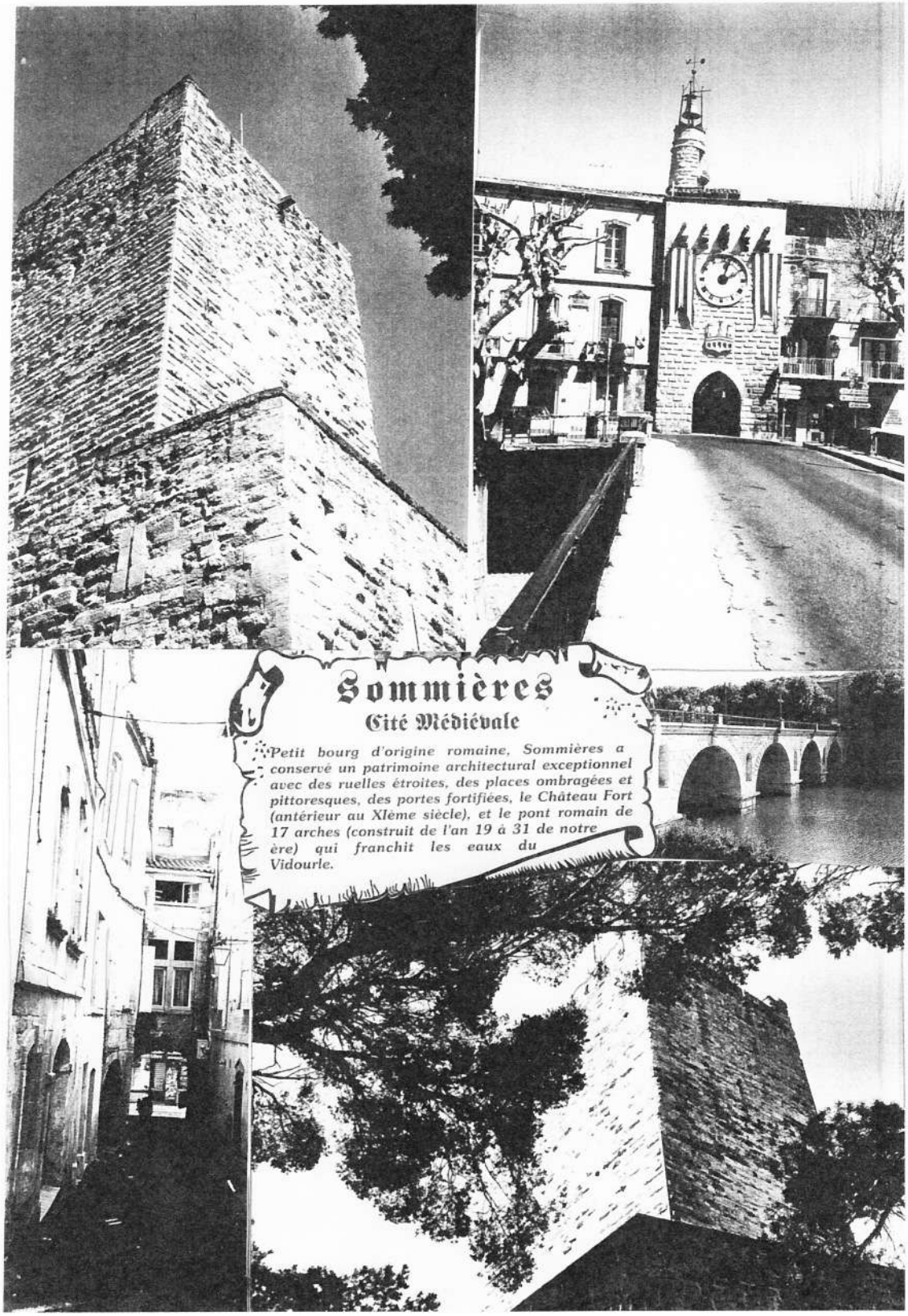

NOTRE EXCURSION A SOMMIERES

Le dimanche 8 Juin 2008

Jour de Saint-Médard

Saint-Médard fut évêque vers 560, évêque de Noyon, en Picardie. Cette ville évoque la noyade, et cela sans doute a suffi pour que ce saint accorde la pluie sans modération et la promette pour longtemps.

Quand nous partîmes de Rognes ce jour-là, à 8 heures, sous ciel gris, trente et un Rognens dans un confortable autocar, nous avions tous, ou de peu s'en fallait, des parapluies dans nos sacs.

Les premières gouttes apparurent après Garons, proche de Nîmes. C'était sans gravité. L'autoroute, par Lunel, nous rapprocha de Sommières, mais nous devions d'abord visiter le château de Ville-Vieille, à deux kilomètres à l'Est de cette dernière cité. Monsieur de Beauregard, son propriétaire et conservateur, nous attendait. Il nous dit qu'il tenait de ses ancêtres, ce château Renaissance à tours carrées médiévales, mais par les femmes, ce qui l'empêchait d'en porter le nom. Puis il nous le fit visiter, en insistant sur la chambre de Saint-Louis, qui y vint en 1270 et sur celle de Louis XIII qui y logea en 1622. Des fleurs de lys dorées ornaient les baldaquins de ces chambres royales, et une salle à manger, assez intime par ses dimensions, montrait sur ses murs des cuirs des Flandres offerts par Louis XIII à son hôte Abdias de Pavée. De la vaste terrasse, nous aperçûmes le pic Saint Loup. La pluie avait presque cessé.

Notre restaurant de Sommières, où nous fûmes vers 13h30, s'appelait : « Aux berges du Vidourle ». Nous y trouvâmes, dans une salle voûtée, beaucoup d'autres clients. Mais la rapidité du service, par le moyen d'un buffet garni d'une douzaine de hors d'œuvre et la présence du patron réchauffant le zèle de ses employés, fit qu'en une heure seulement, on eut fini. A 14h30, notre Guide de l'Office du Tourisme se présentait. C'était Chrystelle.

Le ciel était devenu bleu, avec quelques cumulus blancs, ceux qu'on dit de beau temps. Nous fûmes bientôt à même d'apprécier l'ampleur du Vidourle face aux écluses du moulin de la Grave que domine la Tour Bermond.

Puis nous passâmes le Pont Romain, nous dirigeant vers la Tour de l'Horloge ; l'ayant franchie, nous descendîmes de la rue Max Dormoy dans la place du Marché Bas ou place des Docteurs Dax par l'escalier « de Reilhe ». Cette place fut souvent noyée lors des crues du Vidourle ou vidourlades ; la dernière, en 2002, est signalée, sur les murs, par des plaques de fer émaillé.

Rue Antonin Paris, Chrystelle nous montra deux boutiques où l'on vend de la terre de Sommières, cette magnésite gris-violet qui absorbe si bien les tâches de gras. On en aurait bien acheté, mais le dimanche après-midi, il n'y fallait pas songer. Alors, par la rue du Grenier à sel, nous gagnâmes la place Saussine où un masque grimaçant tire la langue, peut-être aux Protestants. En effet, très loin à l'Est, il y a, après la place du jeu de Ballon, l'ex-église des Cordeliers que Bonaparte leur accorda.

Nous prîmes avec notre guide la rue des Baumes qui nous fit voir la paroisse catholique Saint-Pons. Cette église est de style néo-gothique flamboyant (1864-1867) mais son parvis est en contrebas, ce qui la prive de verticalité. Son clocher est plus ancien (1748) et il est classique. L'église a été détruite, puis refaite, conséquence des guerres de religion.

Nous montions régulièrement vers le château-fort, dont il reste l'altière Tour Bermond, qui culmine à 25 mètres de hauteur depuis le XIème siècle (1041). Elle permet d'admirer la vallée du Vidourle jusqu'aux Cévennes. Sur les 31 participants, 26 allèrent par 14 marches, jusqu'à son sommet. Dès son vestibule, on pu voir comment la lumière se diffuse par les meurtrières, en biais, grâce à l'épaisseur des murs, qui est de 2m40.

On s'en revint avec Chrystelle qui nous laissa, place Jean Jaurès, l'ancien Marché Haut, ou Marché au Blé.

Nous quittâmes Sommières encore ensoleillée. On avait si chaud qu'on acheta, dans une pâtisserie, des bouteilles d'eau de source.

On traversa, sur l'autoroute, l'aire de Vergèze, pays de l'eau Perrier.

Puis on arriva dans celle de Caissargues. Là nous attendait la Dame du même nom. Elle mourut à vingt-cinq ans dans la nuit des temps. Car elle vécut au Chalcolithique ou Age du cuivre, il y a 4500 ans, peut-être 5000 ! Elle était dans un dolmen situé au Moulin Vieil, dolmen reconstitué dans un petit palais moderne, cadeau des archéologues d'il y a trente ans à la belle endormie : en position fœtale contractée, visage de profil, jambes et bras repliés, avec les restes d'un collier de coquillages. Autour, sa vie quotidienne est reconstituée par des personnages de cire habillés de tissus. Les hommes chassent, pêchent, moissonnent, les enfants glanent ou gardent du bétail. Et elle, agenouillée, grande brune à peau blanche, veille sur le foyer familial, faisant cuire des aliments. Nous étions à 18 heures, dans ce lieu insolite.

Puis le ciel, derechef, se couvrit insensiblement. A 19 heures, nous étions revenus à Rognes. Il pleuvait à nouveau. Nous sortîmes les pépins pour nous souhaiter le bonsoir.

Ginette ANDRE.

SOUVENIR DE MALVITO

Malvito fait partie des 7 communes qui forment l'union des vallées (unione delle valli); elles sont situées dans une zone de montagnes dans la Province de Cosenza.

Ces villages sont généralement agrippés sur les pentes des monts situés à la charnière de l'Apennin Méridional et de l'Apennin Calabrais reliant le massif du Pollino à la chaîne côtière du Nord-Ouest de la Calabre.

On forme le projet d'y développer les secteurs économiques, culturels et touristiques en faisant ressortir leurs identités et leurs minorités ethniques comme par exemple les « Italos-Albanais » de Santa Caterina Albanese.
En effet, ces petits centres urbains ont tous leurs palais seigneuriaux et souvent un beau patrimoine religieux formé d'abbayes, d'églises et de monastères.

En plus des paysages merveilleux du Pollino et de La Sila, nous garderons un souvenir extraordinaire du village de Bonifati et de son ascension vers le sommet le 10 août, pour y découvrir une vue magnifique.

A la fin de la matinée un apéritif « granito aux fruits », Birr avec « mezze », nous a réconfortés, pour ensuite être princièrement reçus chez un descendant des Seigneurs de Malvito où 10 services se sont succédé avec pas moins de 8 desserts, tout cela avec une grande simplicité imprégnée d'aristocratie.

Paule DUBUIS.

Unione delle valli

DISCOURS PRONONCE EN ITALIEN PAR NOTRE PRESIDENTE LE 11 AOUT 2008

Monsieur le Maire,

Je viens, au nom de nous tous, avant de vous quitter, vous dire que nous avons passé des moments fort chaleureux auprès de vous.
Nous laissons nos amis Malvitains avec l'espoir de les revoir chez nous à Rognes.
Nous garderons pendant longtemps le souvenir de tous ces moments, que chacun de vous avait cherché à nous rendre agréables ; vous nous avez réservé un accueil qui nous a tous touchés.
Votre beau pays, qu'on n'imagine pas toujours si varié, nous a, à la fois, surpris et charmés.
Venue ici à titre privé, je tiens à vous dire que rentrée à Rognes, lors d'une séance de travail au Bureau de l'Association des Amis du Vieux Rognes, dont le but est de recueillir, conserver et transmettre la mémoire de Rognes, je n'oublierai pas d'évoquer ce que Malvito, ville jumelée avec la nôtre, peut apporter dans sa façon d'accueillir et de fêter ses invités.
Nos Annales, qui paraissent tous les ans, auront ainsi un sujet d'actualité à présenter.
Si notre trésorier, d'ailleurs ici présent, consent à faciliter l'envoi des Annales 2008, vous les recevrez dans le courant de Janvier 2009.
Je vous prie, Monsieur le Maire, de vous faire l'interprète auprès de toutes les familles qui n'ont cessé de chercher à nous rendre ce séjour agréable pendant lequel nous sentions cette amitié imprégnée de ce charme malvitain.
A vous tous : encore merci et à bientôt à Rognes.
Je voudrais ajouter, en vous priant d'excuser mon irrespect, qu'à Rognes, nous vous ferons faire la tournée des caves, il y en a 7; par contre à Malvito, en plus vous avez la tournée des « maires ».

Paule DUBUIS.

Signore Sindaco,

Vengo, a nome di noi tutti, prima di lasciarvi, a dirvi, che noi abbiamo trascorso dei momenti, molto belli presso di voi.
Noi lasciamo i nostri amici malvitani con la speranza di rivedergli a Rognes. Conserveremo per sempre il ricordo di tutti questi momenti, che ognuna di voi ci ha reso piacevole ; voi ci avete riservato un' accoglienza che ci ha commossi.
Il vostro bel paese, che non imaginavo sempre cosi varrio, ci ha, alle fine sorpreso et affascinato. Venuta qui, a titolo privato, tengo a dirvi, che rientrata a Rognes, nel corso di una reunione di lavoro all ufficio dell'associazione degli Amici della vecchia Rognes, il cui scopo é raccogliere, coservàre e tramandare la memoria di Rognes, non dimentichero di riccordare cio che Malvito, città gemellata con la nostra puo apportare con il suo modo di accogliere e festeggiare suoi ospiti.
I nostri Annali, publiciti tutti gli anni avranno cosi un argomento di actualita de presentare.
Se il nostro tresoriere, qui presente, consente a facilitare l'invio degli Annali del 2008, ve li faremo avere a gennaio 2009.
Vi prego, signor Sindaco, di essere l'interprete presso tutte le famiglie che ci hanno reso questo soggiorno cosi piacevole, durante il quale noi habbiamo sentito questa amicizia impregnata di questo fascino malvitano.
A voi, tutti, encora grazie, e, a presto a Rognes.
Vorrei aggiungere, pregandovi, di scusare la mia irriverenza, che a Rognes, noi vi farremo fare il giro delle cantine, ce ne sono 7; invece, a Malvito, impiu habbiamo fatto il giro dei Sindaci.

Paule DUBUIS.

Dans les armoiries, les fleurs de mauve qui ont donné le nom de MALVITO.

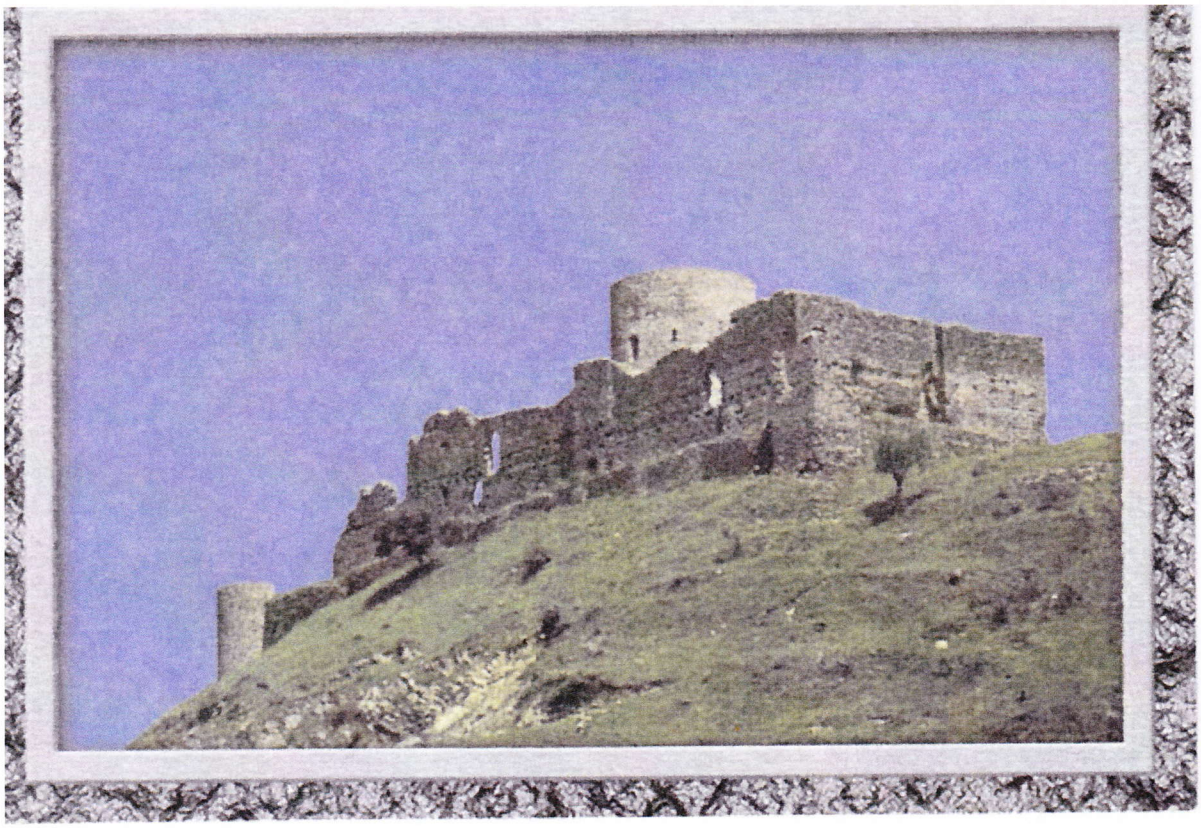

La forteresse de MALVITO

SORTIE A PERNES LES FONTAINES
SAMEDI 8 NOVEMBRE 2008

L'intérêt de cette journée à Pernes les Fontaines a été double :

La visite de la Tour Ferrande qui est intéressante à plusieurs points de vue :

- Par la qualité des fresques qu'elle présente, encore intactes, et qui relatent des faits guerriers de l'époque, nous sommes au XIIIème siècle.
- Par les faits historiques qui se passent sous Clément IV et Charles d'Anjou. * Ces fresques décrivent la geste de Charles d'Anjou qui combat les ennemis du Pape et en sort vainqueur. On y voit son couronnement en tant que roi de Sicile, par le Pape.
- Par l'interprétation spirituelle qui en ressort :
  En effet, lorsqu'on a fini de gravir d'étroites marches, la première image qui se présente à nous est un imposant saint Christophe portant Jésus enfant sur ses épaules et un détail que peu de gens savent relever : sont inscrits à côté de l'enfant I H S monogramme grec de Jésus. Saint Christophe, en traversant la rivière, a porté cet enfant sur ses épaules et cet enfant pesait, parce qu'il portait le poids de l'humanité en Lui. Il portait le monde qu'Il est venu, dans sa mission sur terre, enseigner et sauver.
  Charles d'Anjou, en étant vassal du Pape, s'engage à l'aider dans sa mission apostolique, celle reçue des Apôtres et donc celle de continuer l'enseignement du Christ.

Tout autour de la pièce, on voit se dérouler les différents combats contre Manfred et Conradin, fils et petit-fils de Frédéric Hohenstaufen.
Puis, lorsqu'on quitte la salle, en reprenant les marches avant de descendre, on voit la dernière image : celle de la Vierge en Majesté tenant l'Enfant Dieu sur ses genoux.
Il faut avoir à l'esprit, qu'en ces époques, la vie se déroule de façon très liée à la religion. Le religieux s'imbrique dans les événements politiques, dans des épisodes guerriers, dans la vie de tous les jours.

La découverte de ce qu'on appelle « une Croix couverte », ce qu'on appelait aussi « la Belle croix » ; peu de villes en ont gardé un témoignage. Il s'agit d'un édicule, constitué d'un toit sur quatre supports, à l'intérieur duquel se trouve une croix.

Notre sortie s'est terminée par un petit tour-découverte du village du Thor où l'église mérite un plus long arrêt, lorsqu'elle est ouverte.

Paule Dubuis.

* Repères historiques :

Au XIème siècle, la Sicile est un état normand ; au siècle suivant, elle devient vassale du Pape (1130). Puis à la fin du XIIème siècle, elle est sous la tutelle, la surveillance, des Empereurs germaniques.

Lorsque Charles d'Anjou devient roi de Sicile, en 1266, le Saint-Siège a dans l'esprit de récupérer son ancienne tutelle sur l'île.

D'autre part, au VIIIème siècle, grâce à Pépin le Bref et à Charlemagne, s'était constitué un état pontifical.

Plus tard, il y aura des luttes entre les Papes et les Empereurs germaniques. Des partis se forment, tels ceux des guelfes et des gibelins. Charles d'Anjou est le champion de l'église contre le parti gibelin, qui avait à sa tête les Hohenstaufen, ducs de Souabe, ennemis de la papauté. A Pernes, Urbain IV offre – et Clément IV confirme – la couronne de Sicile à Charles d'Anjou. Celui-ci, marié à Béatrice de Provence, devient Comte de Provence. En 1265, il est investi, à Saint-Jean-de-Latran, du Royaume de Sicile. Cela donnera lieu à une expédition militaire appelée « Croisade du Pape ».

En 1266, Charles est accompagné de sa femme à Saint-Pierre-de-Rome où il est couronné roi.

S'opposeront par la suite les partisans de Charles et de Manfred, ce dernier accompagné de Lombards, de Toscans et d'Italiens du nord ; cela se termine par le combat de Bénévent en Campanie ; Charles en sort victorieux.

Plus tard, le parti gibelin entrera en lutte contre lui ; Conradin, petit-fils de Frédéric II Hohenstaufen, le rencontrera à Tagliacozzo, près de Rome. Une nouvelle victoire pour Charles.

Saint Christophe portant l'enfant Jésus

LES GUERRES DE RELIGION ET ROGNES
d'après César de NOSTREDAME
Troisième partie

L'ENIGME LA SALLE

Au temps des Guerres de religion (1560-1600), le Parlement d'Aix siégeait dans l'ancien Palais des Comtes de Provence, devenu le Palais du Parlement. Rue Gaston de Saporta, le musée du Vieil Aix, qui s'intitule aussi « Musée du Parlement de Provence », fit une exposition sur ce Palais Comtal, de Juillet à Septembre 1996. Je résume ici le numéro du « Petit Journal du Musée du Vieil Aix », paru à cette occasion :

« L'ancien Palais Comtal se composait d'un ensemble assez disparate de bâtiments, construits à diverses époques, qui étaient venus s'articuler autour d'un noyau primitif, constitué par une porte fortifiée de l'enceinte gallo-romaine, défendue par deux tours rondes, au devant de laquelle se dressait un mausolée contenant les cendres des fondateurs d'AQUAE SEXTIAE.

C'est autour de ces trois tours antiques, la tour du Mausolée ou de l'Horloge, la tour du Trésor et la tour du Chaperon, que les Comtes de Provence de la maison de Barcelone établirent leur résidence au Moyen-Age, et d'abord Raimond-Bérenger V, beau-père de Saint Louis en 1227.

Après la réunion du Comté de Provence au Royaume de France (1481), le palais devint le siège des nouvelles administrations, le Parlement, la Cour des Comptes, le Bureau des Finances de la Généralité et les autres services administratifs. »

Du côté de l'église de la Madeleine (de nos jours la rue de l'ancienne Madeleine) était le logement des Gouverneurs qui se succédèrent en Provence depuis le milieu du XVIème siècle. On l'appelait pour cette raison le Quartier du Gouvernement. Son entrée avait conservé un

caractère défensif, avec sa haute arcade brisée, surplombée par un mâchicoulis fermé. Dans la cour à droite s'élevait la tourelle de l'escalier, donnant accès aux appartements du gouverneur. Plus en arrière, toujours sur la droite, se dressait la masse imposante de la tour de l'Horloge, dont la colonnade supérieure portait un cadran du début du XVIème siècle et était coiffée d'un campanile en fer forgé. Les locaux de la conciergerie, les prisons, les écuries et autres annexes donnaient sur des cours intérieures.

La façade principale du palais, sur la place des Prêcheurs, se développait largement, depuis l'angle de la grande rue Saint-Jean, aujourd'hui la rue Thiers, jusqu'à l'hôtel de Pellicot, qui jouxtait le passage voûté du Portalet, ce qui correspond en gros, au trottoir de l'actuelle place du Palais, face à l'hôtel d'Agut. La large rue Peiresc n'existait pas.

Seul subsiste le Portalet. La maquette du Palais Comtal, démoli en 1786 pour cause de vétusté, montre les trois tours romaines et le quartier du Gouvernement avec son entrée militaire au premier plan. La longue et haute toiture de l'arrière-plan couvre l'immense partie réservée au Parlement de Provence. Il y avait une vaste salle des Pas-Perdus, une Grande Chambre et une Chapelle.

La façade, percée de fenêtres à croisillons fut remaniée par Esprit Boyer en 1597, mais ce ne fut que sous Louis XIV que fut ajouté l'avant-corps arrondi en saillie, auquel on laissa toutefois le grand médaillon de céramique aux armes du Roy René, « ce grand bassin de terre cuite bordé de plusieurs fruits, avec leurs couleurs naturelles, aussi vives que s'ils venaient d'être cueillis » que décrivait en 1679 l'historien Pierre-Joseph de Haitze.

Plus d'un siècle auparavant, au milieu de ce seizième siècle qui est l'objet de notre étude, vivait à Aix un riche avocat du nom de Boniface Pellicot. Le livre de Maurice Coquet « La région de Rognes, Tournefort et Beaulieu à travers l'Histoire » Paris 1970, m'apprit l'existence d'un ouvrage écrit par Octave Teissier en 1862 sur cette famille de Pellicot. L'auteur en avait offert un exemplaire à Monsieur Paul Arbaud. C'est pourquoi je trouvai ce travail intitulé « Histoire d'une ancienne famille de

Provence, les Pellicot » à la bibliothèque de la rue du Quatre Septembre, avec la cote 0 1331, accompagnée d'une aimable dédicace manuscrite.

Boniface Pellicot était né à Marseille en 1514, mais il appartenait à une vieille famille varoise, originaire de Seillans. Son père, Honoré Pellicot, avait appartenu à la Chambre des Comptes d'Aix avant de se marier à Seillans ; son oncle, Bernardin Pellicot, ingénieur de mérite, avait construit en 1525 le fort de Notre-Dame de la Garde, qui dominait la ville et le port de Marseille. De ses deux frères aînés, Antoine, né en 1494 était secrétaire et conservateur des Archives de la Chambre des Comptes d'Aix en 1534, ce qui se disait archivaire royal, et le second, Bernardin, né en 1497, avait été avocat à Aix, puis notaire à Seillans. De beaucoup plus jeune puisque né à Marseille en 1514, Boniface Pellicot, troisième fils d'Honoré, fut un des avocats les plus célèbres de son époque. Les historiens de Provence parlent avec admiration de son éloquence et de son mérite comme jurisconsulte. Selon César de Nostredame, il avait la langue « merveilleusement bien pendue ». Le même le qualifie ailleurs « d'avocat fameux ». Il ne plaidait que des causes relevées et difficiles. Son éloquence et son savoir le faisaient admirer de ses auditeurs, si bien qu'on avait grande peine à l'avoir. Le Parlement faisant grand état de son conseil. Il employait, pour satisfaire sa trop nombreuse clientèle, de jeunes avocats qui débrouillaient les dossiers, étudiaient les affaires et préparaient des conclusions. Boniface parcourant chacun de ses travaux, le transformait en y introduisant des aperçus lumineux, des étincelles de génie et il faisait du tout, une œuvre à lui.

Boniface Pellicot était membre de l'Université d'Aix, en sa qualité de docteur en droit, et fut l'un des rédacteurs des statuts de cette illustre compagnie. Le premier mai 1558, il fut élu primicier ou recteur à Saint - Sauveur, où s'étaient réunis, dans la chapelle Sainte-Catherine selon l'usage, les doctes électeurs, ses collègues les professeurs de droit. César de Nostredame, dont nous savons qu'il aimait à décrire les pompes aixoises, dans la huitième partie de son « Histoire et Chronique de Provence », précise que son installation fut précédée de la cérémonie suivante : « Le jour de la Pentecôte, six étudiants désignés par lui, se rendirent à cheval, précédés du bedeau portant la

masse de l'Université et suivis d'une foule de mimes et de ménestrels également à cheval, chez le révérendissime archevêque Jean de Saint-Romain, Chancelier de l'Université. Puis ils allèrent chez tous les chanoines, les docteurs, les licenciés en droit, les officiers temporels et spirituels, les nobles et les syndics de la ville, pour leur notifier que le lendemain, entre sept et huit heures du matin, le nouvel élu, le révérend seigneur Boniface Pellicot recevrait les marques de sa dignité à Saint-Sauveur. Les mêmes jeunes gens avertirent les frères directeurs des divers couvents de la ville. Ils se présentèrent enfin chez les dames (c'étaient les épouses des dignitaires non ecclésiastiques, en latin honestis mulieribus) pour les inviter aux danses qui devaient avoir lieu le soir au Palais (du Parlement) et à la collation qui leur serait offerte. » C'était à la fin du règne de Henri II.

Cette porte, rue Pierre et Marie CURIE à AIX en-PROVENCE, est tout ce qui reste du bel hôtel construit par Boniface PELLICOT, qu'il habita et où il mourut.
Cette Croix de LORRAINE fut ajoutée plus tard puisque les GUISE étaient des Lorrains.

Photographie prise par l'auteur de l'article.

Lorsque Boniface Pellicot jugea que sa fortune avait atteint un chiffre assez élevé pour assurer l'indépendance de ses enfants, il abandonna le barreau. On évalue cette fortune à soixante mille écus. Il fit des acquisitions immobilières. Il acheta le fief de Saint-Paul-lez-Durance

près de Beaumont-de-Pertuis, les terres de Saint-Martin et de Saint Paul, en terroir de Rognes. L'abbé Martin, dans les Annales 5, page 306, signale en commentant le cadastre de Rognes de 1589, qu'Elzéar de Raffelis, seigneur de Saint-Martin de Palières, dans le Var, devint propriétaire de Saint-Paul, qu'il acheta de l'avocat Pellicot d'AIX. Maurice Coquet précise, dans l'ouvrage de lui précédemment cité, page 311, d'après le manuscrit de la bibliothèque Arbaud M F 157 numéro 4657, que Saint-Paul (le Grand) était une terre roturière qu'en 1568 Galas de La Roque vendit à Boniface Pellicot, avocat au Parlement. Ce n'était qu'un vieux domaine comprenant des bergeries et des écuries. Cela lui avait valu d'être appelé Saint-Paul-la-Paille.

Mais l'amour du faste est un sentiment commun à tous les parvenus de l'Ancien Régime : Boniface Pellicot fit construire un magnifique hôtel qu'il habita et où il mourut le 14 août 1585 à Aix, dans la rue des Crottes, qui devint au XVIIème siècle la rue du Séminaire et de nos jours la rue Pierre et Marie Curie. C'est Roux-Alphéran qui l'affirme : « Entre la maison de Forbin-la-Fare et les bâtiments de l'Archevêché d'Aix est un bel hôtel... C'est là qu'habitait lorsqu'il venait à Aix, le duc de Guise, Charles de Lorraine, le fils du Balafré, Gouverneur de Provence depuis 1594 jusqu'en 1631. En 1600, le Conseil de ville acheta cet hôtel et le vaste jardin qui en dépendait, sur lequel on a bâti depuis le Grand Séminaire. Cet hôtel appartenait à Henri de Raffelis nouvellement marié à Julie d'Agoult. Henri de Raffelis l'avait lui-même acquis de la succession d'un célèbre avocat que son mérite avait fait entrer dans la magistrature, assesseur d'Aix en 1556 et conseiller au Parlement en mai 1573, puis président à mortier en décembre. Le roi (c'est Charles IX) lui avait donné cette dernière charge en récompense de ses services et il en jouit jusqu'à sa mort arrivée le 14 août 1585 dans la maison ou l'hôtel dont nous parlons. »
(Les Rues d'Aix - tome 1 page 458) M. Roux-Alphéran aurait pu ajouter qu'Henri de Raffelis avait épousé la petite-fille de Boniface Pellicot, complète M. Octave Teissier.

Résumons la fin de carrière de Boniface Pellicot. Il fut pourvu le 12 mai 1573 de l'Office de Conseiller au Parlement vacant par le décès de Claude de Panisse et le 3 décembre de la même année, il était élevé à la charge de Président à Mortier, en remplacement de Louis Puget, qui

venait de mourir.

Le Président Pellicot fit partie en 1578 d'une députation que Gaufridi qualifie de célèbre et qui eut lieu, en effet, dans de graves circonstances. La Provence était troublée, on l'a vu, par l'opposition des Carcistes catholiques suivant le Comte de Carcès et des Rézats protestants suivant le Maréchal de Retz. Pendant ces troubles, le Président Pellicot usa de son influence personnelle pour pacifier les esprits à Aix.

Voyons à présent son entourage familial. Il s'était marié deux fois en premières noces avec demoiselle Antonie de Guigonesse, dont il fut veuf, en secondes noces en 1550, avec demoiselle Catherine de Fabri, qui lui survécut.

De son premier mariage, il ne lui resta qu'une fille, Madeleine de Pellicot, qui épousera, le 27 Juillet 1576, Honoré de Vincent d'Agoult, Seigneur de Rognes depuis 1568. C'est la mère de Julie d'Agoult qui épousa Henri de Raffelis. Ainsi, tous les Raffelis d'Agoult, seigneurs de Rognes jusqu'à la Révolution, eurent l'avocat Pellicot dans leur ascendance.

Catherine de Fabri avait donné trois enfants à son mari, deux filles et un fils : Anne de Pellicot, née le 1er mars 1564, Marguerite de Pellicot, née le 2 juin 1566 et Jean de Pellicot, écuyer, seigneur de Saint-Paul, né le 17 juillet 1570.

Madeleine et Marguerite reçurent 2000 écus d'or en dot à leur mariage. La troisième, Anne, ne se maria qu'après la mort de son père, avec un avocat du nom de Martelly. Elle dut être dotée par son frère Jean.

Les enfants Pellicot prirent la particule nobiliaire que leur père n'avait pas revendiquée. Mais ils purent le faire avec le bon vouloir du roi Henri III, car ce souverain par des lettres patentes du 8 mars 1586, offrit aux trois plus jeunes la somme de 2000 écus, en considération, y était-il dit, des services rendus par le président et par ses prédécesseurs.

On sait que périodiquement, les titres de la noblesse de France étaient

vérifiés et que le Roi-Soleil y veilla. Pendant son règne l'Ordonnance du 8 octobre 1668 déclara nobles les descendants du président Boniface Pellicot.

L'année 1589 fut triste pour Madeleine de Pellicot, la Dame de Rognes : au printemps, elle perdit Joseph, son fils aîné âgé de dix ans, l'héritier de la seigneurie, d'une maladie. A l'automne, le 4 octobre, le Rhône à Tarascon lui ravit son époux. Bernard, son second fils, fragile bébé de seize mois, qui, lui non plus ne dépassera pas dix ans, et Julie, fillette de douze ans, sont pour elle, une consolation, mais aussi une charge.

Domesticité mise à part, son seul soutien, puisqu'elle a perdu ses parents, est sa belle-mère, Anthoinette de Guigonis, la mère de feu Honoré II, elle-même affligée par trois veuvages successifs d'après « les maintenues de noblesse » de Belleguise (1669).

Marraine de Bernard, l'abbé Martin dit « qu'elle donna ses soins aux enfants de son fils » - ce qui implique qu'elle habita avec sa bru le château bas, dans le village de Rognes, sans son troisième mari, Balthazar de Varey, qu'elle avait déjà dû perdre. Elle mourra à Rognes le 10 septembre 1596 et y sera inhumée dans la chapelle Saint-Etienne, dont il ne reste rien, sinon le nom du Cours qui lui est proche.

C'est le vingt-six octobre 1589 que parut le capitaine Frix de Buch de La Salle, choisi par le Gouverneur de Provence replié sur Pertuis, Bernard de la Valette pour commander le fort de Rognes pendant la minorité du jeune seigneur. Accompagné d'une centaine d'hommes d'armes, c'était le représentant du nouveau Roi de France Henri IV, que les Rognens avaient acclamé, le reconnaissant pour roi légitime, malgré son appartenance à la Religion Réformée, sur l'injonction de leurs trois syndics. On pouvait penser que ce Gascon était Calviniste. En fait, il ne l'était pas.

Frix était un homme d'âge mûr. Il avait avec lui un jeune homme de sa famille, qu'il présenta comme son lieutenant, Jean-François de La Salle, son fils selon Hugues Tay, son frère cadet, selon Maurice Coquet. Jean-François fut assassiné dans le fort de Rognes par un

Consul de Mallemort, en réponse à un soufflet. Son acte de décès du 28 avril 1592 porte qu'il était son frère, mais les prêtres faisaient parfois des erreurs et les La Salle étaient étrangers au pays.

Archives Départementales des Bouches-du-Rhône
25 Allée de Philadelphie – 13100 Aix-en-Provence.

Extrait des Registres Paroissiaux du village de Rognes.
Microfilm 5 Mi 1306 202 E 248

« Le mardi au soir dixième septembre 1596 est décédée dame Anthoinette de Guigonis Veuve de Joseph d'Agoult Sieur ? de Rognes et le mercredi onzième jour dudit mois fut sépulturée en l'église Saint-Estienne ».

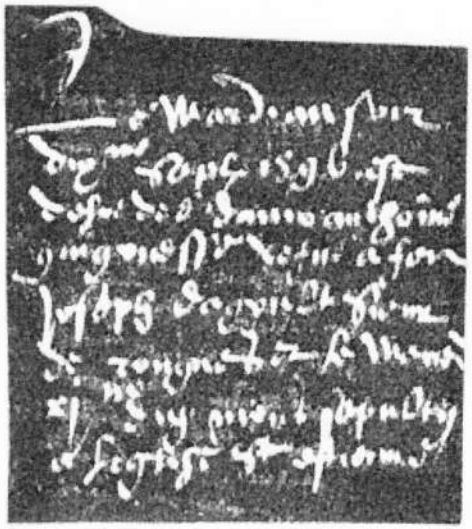

Anthoinette de Guigonis avait épousé, avant Joseph d'Agoult, en premières noces, N... de Baschi, et, d'après Joseph d'Agoult, en troisièmes noces, Balthazar de Varey, Seigneur de Manteyer.
D'après « Les Maintenues de noblesse » de Belleguise (1669).

Que fut le gouvernement du capitaine La Salle dans le village de Rognes ?
Pour l'abbé Martin, pour Marie Tay, il fut exécrable. Cette dernière écrit « Il se déclare, lui, le seigneur, et, pour preuves, fait dresser une potence sur la place principale, où les gens qui font la moindre objection sont pendus sans pitié. Il s'empare de la caisse du trésorier et surcharge la communauté d'impôts. Les femmes et les filles sont déshonorées. Le sinistre capitaine n'établit point sa demeure dans le village, à la maison seigneuriale devenue déserte par suite de ses mauvais procédés ; il se fixe au sommet comme pour mieux enfermer

le peuple dans ses serres de vautour. » L'histoire, selon Marie Tay trouve une conclusion édifiante : la mort de l'usurpateur précipité d'une fenêtre de la citadelle par un bon et courageux Rognen en 1591. Mais Hugues Tay-Pamart nous donne une version diamétralement opposée et aussi plus nuancée. Il écrit (page 117 – Monographie de la famille Tay) « Il ne fait aucun doute que Frix de La Salle a exploité de son mieux sa situation de commandant pour s'enrichir. Les minutes notariales, singulièrement celles du notaire FABRE, gardent la trace des innombrables prêts que le capitaine de La Salle a consentis entre 1590 et 1592, c'est-à-dire en langage clair, des innombrables vols qu'il pratiquait devant notaire. Mais sa position ressemblait beaucoup moins que ne l'imaginait Marie Tay, à la situation d'un occupant étranger. D'abord, on ne trouve pas trace des malheureux opposants qu'il aurait fait pendre : les registres paroissiaux n'en mentionnent aucun. On doit également souligner que Frix de La Salle et son fils seront maintes fois parrains de nouveaux-nés rognais entre 1590 et 1592. C'est un indice d'une sorte d'intégration locale. Le prénom inhabituel de Frix sera d'ailleurs porté par un petit-fils des capitaine Pierre et Gaspard Barlatier, le fils de Joseph et de Madeleine Barlatier. Des Rognais aussi solidement Rognais que les Barlatier n'aurais jamais admis que l'on donnât à leur petit-fils le prénom d'un homme méprisé. »

En fouillant l'Etat-Civil de Rognes en ces années, j'ai trouvé le baptême d'un petit Frix Barlatier, fils de Gaspard, en avril 1590 ayant pour parrain Frix de La Salle et celui, le 5 mars 1591 d'une petite Julie, dont le « perrin » n'est autre que Jehan-François de La Salle, deux baptêmes signés Jean Rias, Vicaire.

Et, dans les deux cas, la même marraine (on écrit merrine) Madame Julie d'Agoult !

Ainsi, dès avril 1590, et en 1591 et 1592, une certaine intimité existait entre ces quatre personnes, Frix de La Salle, Jehan-François de La Salle, Julie d'Agoult, jeune fille de treize à quatorze ans aimant pouponner (elle fera de nombreux baptêmes) et Madeleine de Pellicot, sa maman.

Entre les dates de ces deux baptêmes, (avril 1590 – mars 1591) un

mariage a eu lieu, celui de Frix et de Madeleine, prouvé par le contrat de mariage du 22 octobre 1590, dressé à Rognes, dans la maison du notaire Jehan Fabre, mais se trouvant à présent à Marseille 18,20 rue Mires, aux Archives Départementales des Bouches-du-Rhône, dans les minutes notariales du dit Fabre qui exerça de 1559 à 1598. Je joins la première page de ce contrat, où est affirmée la religion professée par les deux futurs époux.

MARIAGE faict entre Noble Frix de LA SALLE
D'une part
Et Damoiselle Magdalene de PELLICOT
D'aultre

AU NOM DE DIEU AMEN L'an mil cinq centz nonante et le lundy Vingt deuxième jour d'Octobre après midy.... Promesse de mariage entre Noble Frix de LA SALLE, époux, Commandant pour le Roy au présent lieu de ROGNES, diocèze d'AIX d'une part et Damoiselle Magdalene de PELLICOT, relaissée (veuve) de feu Honoré d'AGOULT, en son vivant seigneur dudit ROGNES, d'aultre

Ainsi, devant moi, notaire royal public..... qu'il soit publiquement clamé que lesdits futurs espoulx ont promis qu'ils se prandront et s'espouseront en face de notre Sainte Mère Eglise à laquelle ils demanderont la bénédiction nuptiale....

ARCHIVES DEPARTEMENTALES

des BOUCHES-DU-RHONE

25, Allée de PHILADELPHIE

AIX-EN-PROVENCE

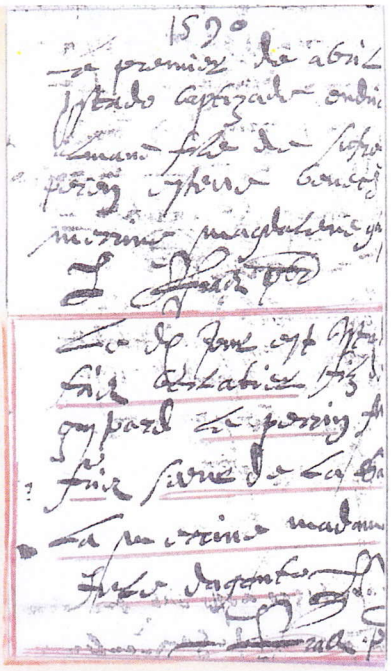

Cet acte de baptême d'Avril 1590 signale qu'un petit Frix BARLATIER, fils de Gaspard, a pour parrain Frix de LA SALLE, et pour marraine Julie d'AGOULT

Acte signé par Jean RIAS, prêtre

Donc, en Avril 1590, Frix de LA SALLE est catholique

Un autre acte, daté du 5 Mars 1591 précise que Jean-François de LA SALLE et Julie d'AGOULT furent parrain et marraine d'une petite Julie....

Acte aussi signé Jean RIAS

Donc, en Mars 1591, Jean-François de LA SALLE est catholique lui aussi

Les relations entre les LA SALLE et les d'AGOULT paraissent bonnes entre 1590 et 1592

Un troisième baptême est relaté en 1591 : Jean-François de LA SALLE est de nouveau parrain

Jean RIAS qui signe en latin JRIASSUS n'est que vicaire

Hugues TAY-PAMART voit dans ces parrainages de Frix et de Jean-François de LA SALLE entre 1590 et 1592, l'indice d'une sorte d'intégration locale

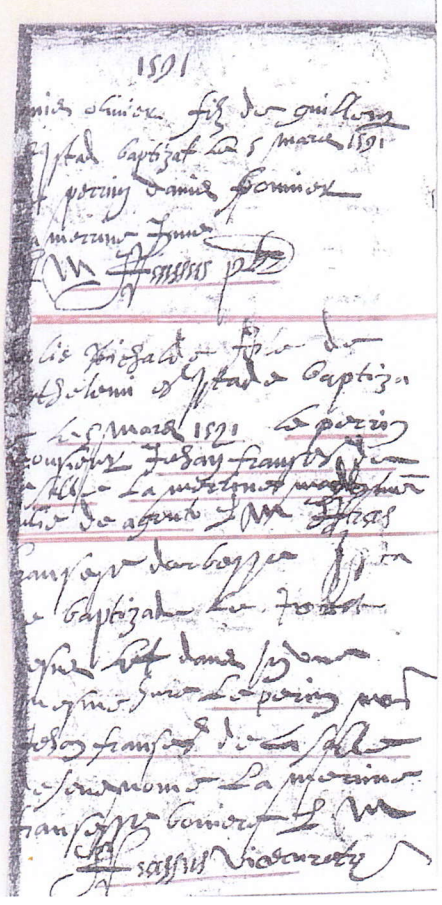

MICROFILM 5 Mi 1306 202 E

247 et 248

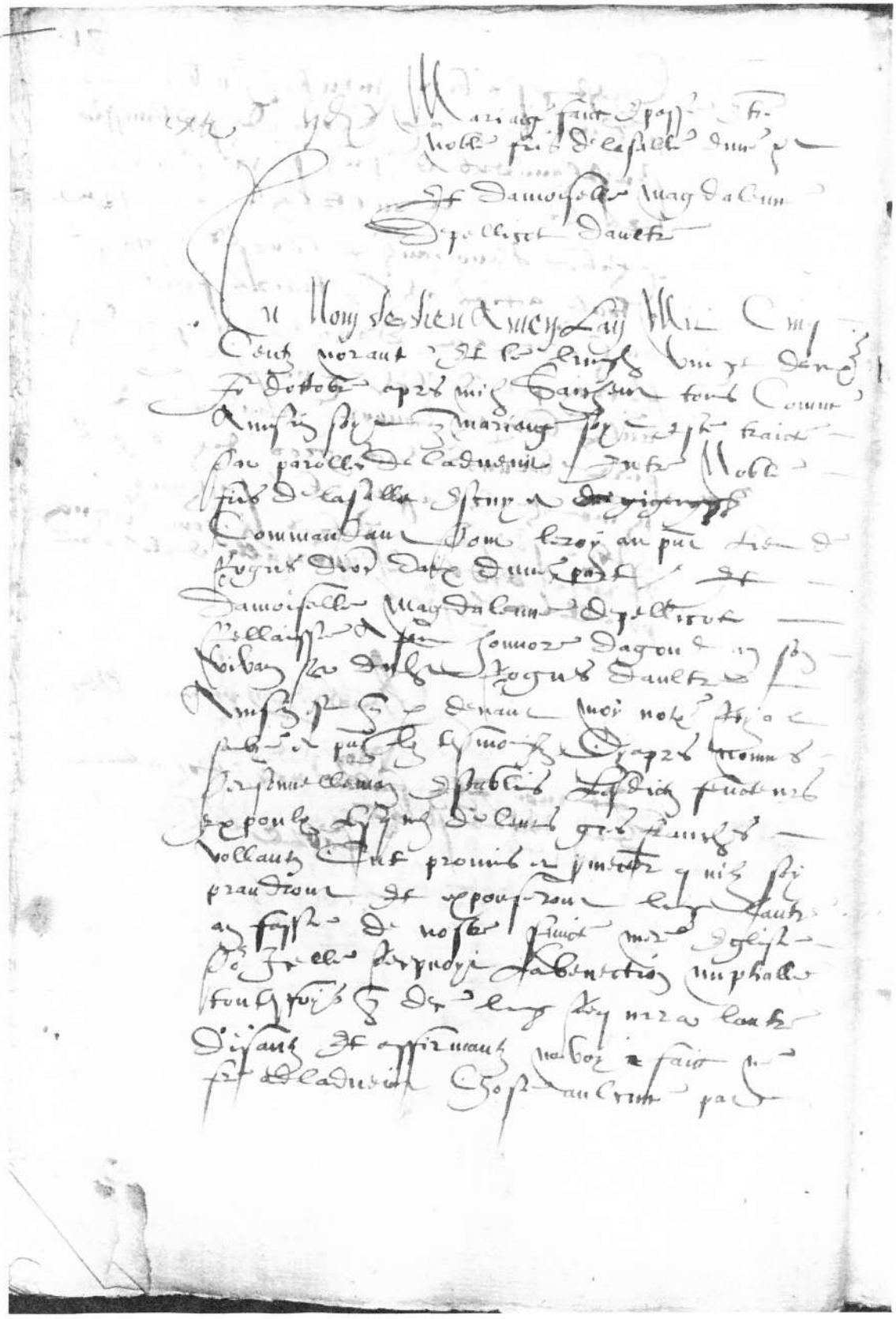

Dans le mois qui suivit ses épousailles, le capitaine La Salle fut rattrapé par la politique : en novembre 1590, Charles-Emmanuel, duc de Savoie, triomphait en Provence, faisait son entrée spectaculaire dans Aix. Et ce fut le changement de camp du commandant du fort de Rognes !

Le mariage rognen du capitaine veuf compta sûrement dans sa volte-face, mais ce qu'il établit surtout, c'est que, s'il fut tyran, ce fut un tyran catholique, dans un village catholique, dépendant d'une capitale catholique, dont le Parlement fut ligueur.

Pour rencontrer un tyran huguenot, il faut aller dans un autre village, aux limites de la Provence, dans les confins du Mont Ventoux, et c'est Frédéric Mistral, dans ses « Mémori » (Mémoires et Récits) qui rapporte son histoire.
Avec le félibre Théodore Aubanel et le peintre Pierre Grivolas, deux Avignonais, l'auteur de Mireille avait escaladé le Mont Ventoux par Bédoin, face sud, puis, ayant vu le soleil se lever au sommet, tous trois étaient descendus par la face nord et s'étaient trouvés dans le village de Montbrun, en Dauphiné (page 326).

« A Montbrun, disait-on autrefois, arrivé à deux heures, à trois, on est pendu ». « Cela devait se rapporter, je le crois, dit Mistral au renom du terrible Montbrun, le capitaine huguenot qui fut seigneur de ce village. C'est lui, Charles du Puy, dit « le brave Montbrun » qui fit face au roi de France, alléguant pour raison que les armes et le jeu rendaient les hommes égaux. C'est le même qui au siège de Mornas, place catholique, lorsqu'il eut pris le château, en précipita la garnison sur les pointes des hallebardes de sa troupe. (1562) »....

« Nous allâmes visiter le château du baron... Sur la terrasse, on nous montra l'endroit d'où parfois, pour s'amuser, le seigneur huguenot abattait d'un coup d'arquebuse les moines qui, là-bas, dans le jardin d'un couvent qu'il y avait en dessous, lisaient leur bréviaire... La légende rapportée par Mistral a pu « contaminer » la mémoire de notre village, d'où le courageux barbier Cadet qui défenestra le tyran.

(page 333) A Sault, ils saluèrent, « dans le château fort en ruines le blason et la gloire de ses anciens seigneurs. Les grands barons d'Agoult (qui est Wolf en allemand et qui signifie LOUP) et le nom historique de cette comtesse de Sault qui, au temps de la Ligue maîtrisait la Provence »...

Après la prise de Salon, le 4 décembre 1590 par le duc de Savoie et les Fêtes de la Nativité, un traité fut signé entre Charles-Emmanuel et Frix de La Salle, le 5 janvier 1591, concernant la reddition du fort de Rognes. Ayant reçu de l'argent et une compagnie de cavalerie légère pour cette trahison à l'égard d'Henri IV, il voulut faire approuver sa conduite par le Parlement d'Aix, et ce dernier y consentit sans aucune difficulté, comme le prouve le texte joint.

Ainsi, tout semblait réussir à l'énigmatique La Salle, mais pour combien de temps encore ?

A SUIVRE

Sur la Requeste presentee par feyer
de la salle demandant auec ses
fins et conclusions contenues
en icelle Acte donné de la Composition
de la Victuaille du Chanoine
de Reguer Acte pour auoir
communication aux Chanoines
du Poeble par eux fait

Dit par la Cour Lad Requeste
ou Reference du present mois
Conclusions du Procureur general
du Roy et autre Procureur du Pays
pour le Procureur de lad Requeste du
Quinze dud mois Veritable accord fait
auec Supplt pour la Composition dud
Sault de Reguer pour estre conserué
de la Religion Catholique apostolique
et Romaine et obeyssance de l'Estat
Royal et Couronne de France Poeble
baillé par Lecte et de la salle Signature
Copie Veritable de Celle qui a donné

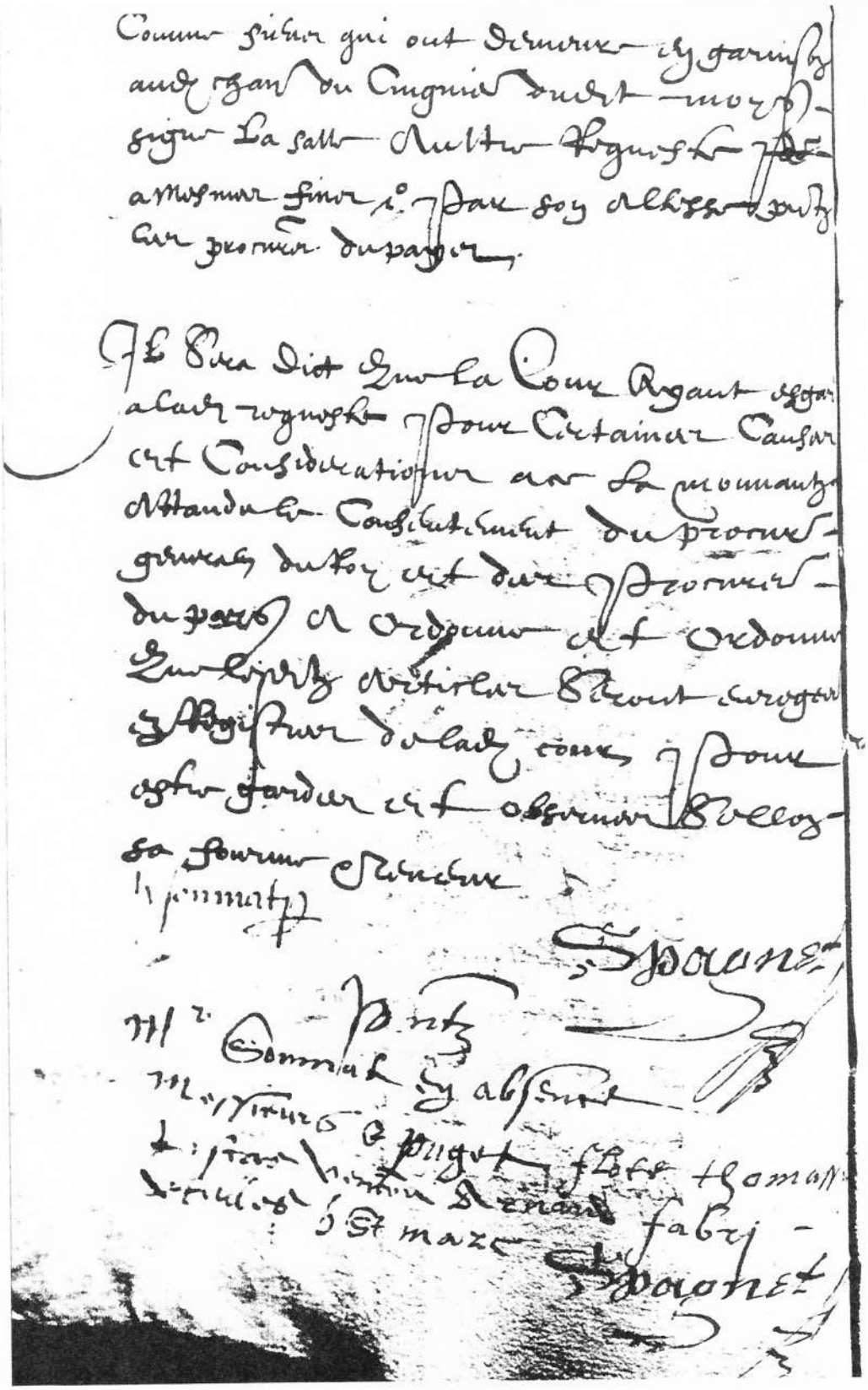

ARCHIVES DEPARTEMENTALES DES BOUCHES-DU-RHONE

25 Allée de Philadelphie 13100 Aix-en-Provence

Registre B 46 20 – Archives du Parlement d'Aix.

Sur la requête présentée par le sieur de La Salle, écuyer, pour homologuer, vérifier et autoriser les articles faits sur la reddition du lieu et du château-fort de Rognes et pour avoir sauvegarde sur le rôle par lui assumé.

Cette requête fut faite le 7 du présent mois (de janvier 1591) consentie par le Procureur Général du Roy et les Procureurs du pays (les Consuls d'Aix) le 8 du même mois, s'agissant d'articles concernant la reddition du fort de Rognes, articles conformes à la Religion Catholique, Apostolique et Romaine, et à l'obéissance à l'Etat Royal et à la Couronne de France, y compris le rôle tenu par le dit sieur de La Salle.

Ces articles, le 5 dudit mois (de janvier 1591) ont été signés par La Salle mais aussi par Son Altesse (le duc de Savoie) comme Premier (personnage) du pays.

Il sera dit que la Cour, ayant accepté la requête approuvée par le Procureur Général du Roy et les Procureurs du pays, a ordonné et ordonne que lesdits articles seront enregistrés par ladite Cour et donc gardés et observés selon la forme habituellement en vigueur.

Suivent les noms des magistrats présents, parmi lesquels Messieurs G. Puget, Flotte, Thomassin… Fabry… de Saint-Marc plus deux signatures Espanet (écrit Spagnet).

****

L'acte se trouve au milieu du troisième cahier (écrit cayer) du mois de janvier 1591 – ce qui fournit la date du 25 janvier.

****

HOMOLOGUER, c'est confirmer officiellement, approuver par décision de justice, conférant force exécutoire.

****

Cette dernière page n'est pas une transcription mot à mot. C'est une tentative d'explication que je revendique.
Frix de La Salle demande au Parlement d'Aix, qui est ligueur en 1591, de cautionner son rôle dans la reddition du fort de Rognes qui a eu lieu le 5 janvier 1591.

Le document n'est pas celui de la reddition du fort de Rognes, mais l'approbation par le Parlement ligueur d'Aix du rôle joué par Frix de La Salle.

Ginette ANDRE.

PLACES ET ESPACES PUBLICS A ROGNES

à travers les siècles

Les espaces publics qu'on trouve dans l'agglomération au cours des siècles dans les cadastres sont de nature et de finalité très différentes.

Le Moyen-Age ne connaît que :

des **« relargs »** , petits dégagements plus ou moins concertés en avant des édifices publics ou religieux. On les retrouve dans les cadastres postérieurs sous les noms de:« relarg de la portissole » au Ségarès, « relarg de Saint-Martin (haut Campanette),« relarg des Fabre » (notre impasse de la Boucherie) ,« relarg du puits neuf » (de 1345 !) au chemin d'Aix ;

une « **Cour** » ou « auditoire » du seigneur ,révélée ici par le nom du bas de la rue Saint-Martin dite « rue allant à la Cour » (plus tard rue « Baptestine » , actuelle « du Cégarès ») ;

le « **Portique »** d'un représentant de la Communauté , celui de Jean Boyer ,où est signée la « transaction » de 1315, entre le seigneur et les habitants. Il ne semble pas qu'il y ait eu de véritable « maison de ville » à Rognes avant celle du milieu XVIème. (Néanmoins une « Grande Salle de la Communauté » est attestée sur le plateau du Foussa, fin XVIème).

Point de « **parvis** » à Rognes mais un petit espace a dû exister devant St-Martin. La place de ce nom du début XXème (où est le réservoir), marque sans doute l'emplacement de l'église.

Ajoutons-y les **« portails »,** espaces ménagés en arrière des entrées du rempart, où les milices locales pouvaient se rassembler en cas de menace. On trouve ainsi, au XVème siècle :

le Portail de la rue Neuve et celui de l'Escailhon (en bas de la rue des Pénitents).

Puis, après la construction de la dernière enceinte (1537) :le Portail Dodon ; le Portail de Lambesc (quartier resté « du Portail » jusqu'à nos jours) ;la Porte de la Burlière , enfin le « Portail d'Aix » (qui sera dit « de la Fontaine » après 1567) .

Le plus ancien cadastre conservé (1424) nommait une « porte de la Badète » (garde ?) qui devait fermer la fortification XIIIème).

C'est au XVème siècle qu'une place est délibérément ménagée, lors

de l'agrandissement du bourg qui a donné les rues « Neuve » et « Dretche ». Elle les sépare en leur milieu pour accueillir les « osts » (hôtels) des notables de la cité, Barlatier,Chave,Bonnaud,Fabry,Ferry, dont les caves, quasi fortifiées,forment rempart au-dessus de leurs jardins.,

« La Place » existe donc dès 1424. Elle sera dite **« des Vivaux »** au XVIIème siècle avec un bien roturier d'Henri de Raffélis (actuel n°3) dont la porte historiée, de style « maniériste » orne actuellement l'entrée de l'hôtel de la « Colombe d'or » à St-Paul de Vence. A Marseille, une famille de notables a donné ce nom à une rue et un quartier ; mais point de Vivaud (ni de Vivaux) recensés à Rognes ! Pourquoi le seigneur XVIIème les a-t-il ainsi honorés ?-Mystère.

La place des Vivaux redeviendra simplement « La Place » au XVIIIème ; les propriétaires auront changé mais seront toujours de gros contribuables.

La place des Vivaux a reçu une pompe au XIXème siècle et même un lavoir grâce à l'eau du réservoir construit à Saint-Martin. Très endommagées par le tremblement de terre de 1909,ses maisons ont été diminuées d'un étage, et c'est à une très modeste placette qu'une municipalité de gauche a donné le nom démocratique de **« place du 14 juillet ».**

Au nord, la mairie de 1537 était également ornée, au XVIIème, d'un encadrement maniériste.

C'est début dix-septième que s'est formée la seconde vraie place du village :

La place de l'Eglise. Elle a tout de suite été plantée d'ormeaux.

Le beau portail Nord de la fin XVIIème, remis récemment au jour, jouxtait une croix de pierre, replantée en bois en 1905.

En 1740, un J.B.Fabre déclare pompeusement au fisc, comme confronts sud de son bien « de la Place » (le fameux N°3 de la place Vivaux), « place de la chapelle de la Congrégation de filles ». Ce n'est certainement pas autre chose que la place de l'église.

Dès le XVIIème siècle des **placettes** sont venues aérer le bâti antérieur par la démolition de maisons vétustes de ce qui est devenu, après la construction du rempart, « la bourgade vieilho » (notre rue du Figuier) et les abords de la Grande Fontaine.

Celle-ci, construite intra-muros en 1567, avait un abreuvoir pour les

bêtes. Elle s'est progressivement agrandie, en 1718, par l'achat d'un « casal » (petit bâtiment agricole) devant l'îlot Barlatier .En 1748, la commune oblige Julien Taÿ à vendre ses communs pour agrandir et assainir « **la place de la Grande Fontaine »** (« ancoules », ou contreforts, visibles sur une carte postale de 1905). Nous n'avons pu dater exactement le remplacement de la première fontaine, de « style gothique », par l'obélisque et les mufles encore en place.

La placette voisine dite du « **Général de Gaulle »** , (entre Spar et le Rancard) a été formée fin XVIIIème par l'achat d'une vieille maison à un Barlatier dit « Ventre d'or ». Elle jouxtait à l'est le jardin de Balthazar de Raffélis qui en fit consolider l'assise.
Avec l'espace situé au nord du Café Jourdan, elle accueillait les baraques foraines et les orchestres des bals de la Croix.
Le gros îlot Barlatier (parcelles 150 et 151 de 1837) devenu, fin XIXème, l'Hôtel Café Jourdan. Sa vaste « salle des Colonnes », recevait nombre de spectacles et de banquets au début du siècle.
En 1962, il est abattu pour donner **la grande place** actuelle, récemment encombrée de mobilier urbain pour lui épargner le sort de parking. Sous cette place, les vastes caves creusées dès le XVIème siècle sont voûtées d'arêtes. Un couloir de drainage conduisait la surverse de la fontaine vers les jardins et ferrages du fief Barlatier et peut-être jusqu'au Lion d'or.

Fin XIXème, le bas de la rue de l'Eglise est élargi et un îlot de maisons est détruit. Cela formera la placette des « coopérateurs » (alimentation) aujourd'hui dévolue à notre jumelage italien :c'est la place« **Malvito** ».

Autres espaces publics à rapprocher des places : LES COURS.
C'est la caractéristique de l'urbanisme XIXème – advenue plus tôt dans les villes, que de doter les agglomérations d'allées, « promenades » ou « cours »
A Rognes le **Cours Saint-Etienne** se forme sur la lice Est, progressivement débarrassée des pans du rempart XVIème. Il est planté vers 1860. Après la construction des écoles laïques c-à-d en 1885, sur les terrains du maire radical Paul Reynaud, est formée la place appelée simplement « le Cours » par les Rogniens. Jeu de boule,

espace pour les marchés et les foires, elle accueillera, en 1920, le Monument aux Morts.

La croix de mission du Lion d'or est de 1758.

Dernière catégorie d'espaces publics, caractéristique du village moderne, les **places à vocation utilitaire**. Déjà la commune désignait chaque année des emplacements autorisés pour la distillation d'alcool, nommés « ateliers d'alambics ». Citons « la place du grand lavoir », à la Fontvieille, des délibérations de 1906. Elle deviendra en 1926, à l'entrée de la nouvelle route de Cadenet, (D 543) : **la place de la coopérative vinicole**.

A la hauteur de la maison au portique du cours Saint-Etienne – anciennes « remises neuves » du seigneur de Rognes, il y avait une balance publique pour les chargements agricoles.

En 1976, l'administration municipale était transférée à ce qui fut l'Hôtel-Dieu de 1699.

Depuis, les « aires de l'hôpital » sont aménagées en **parking**. (Du fond de cette place, bel aperçu sur les arceaux de l'ancienne remise du « Logis neuf »)

La croix de mission est de 1738.

Les agrandissements actuels sont toujours embellis d'espaces publics copieusement fleuris.

Ainsi Saint-Denis, la chapelle votive de 1720, bénéficie-t-elle d'un véritable parvis.

Georgette POUCEL.

UN GRAND MARIAGE A ROGNES EN 1890

« La Vedette, littéraire, politique et mondaine » était un journal hebdomadaire édité à Marseille entre 1855 et 1914. La couverture représentait un soldat à cheval, (autrement dit le mot « vedette » est à prendre dans le sens ancien de sentinelle à cheval).

Le journal se fait l'écho d'événements de la vie marseillaise, et surtout des manifestations qui ont lieu dans le grand monde, celui des aristocrates et des grands bourgeois de la ville. A partir de 1887 apparaît dans chaque numéro, une « chronique aixoise », tenue par un certain Olivier de Montaiguet. Les réceptions qui ont pour cadre les hôtels particuliers d'Aix, comme celui des Meyronnet Saint Marc, par exemple pendant le Carnaval, donnent lieu à des comptes rendus où sont énumérés les noms des invités, avec pour les dames, une évocation de la toilette qu'elles portaient ce jour-là.

Dans le numéro du samedi 26 Juin 1890, Olivier de Montaiguet consacre l'essentiel de sa chronique à un mariage qui vient d'avoir lieu à Rognes. Avec Rognes, cet « assez gros village », nous sommes loin des hôtels aristocratiques du Cours Mirabeau, et tout l'article est imprégné d'un ton de moquerie où transparaît la morgue du chroniqueur mondain envers les petites gens de la campagne. Pour parler d'un mariage à Rognes, il fallait que ce fût un mariage « cossu », comme le dit Montaiguet, où l'on note la présence d'un « grand vicaire » comme célébrant, et même d'un couple de châtelains.

Tel qu'il est, dans son style désuet et ironique, l'article peut nous intéresser néanmoins, car il nous livre une image vivante du Rognes de 1890, avec ses coutumes particulières, et il se fait même l'écho d'évènements surprenants comme la fuite de ce notaire indélicat.

Michel BARBIER.

Chronique Aixoise

Mes faits divers de la semaine devraient porter le titre d'Eglogue ou de Pastorale, car les pipaux et le tambourin me seraient d'un très poétique recours pour ce que j'ai à vous raconter.

Connaissez-vous Rognes ? un assez gros village, dit-on, au nord d'Aix, à l'est de Lambesc. Je ne le connais pas, de vue, mais j'ai une géographie puérile et honnête qui me fait très bien voir les lieux, vierges de mes pas, absolument comme si je les avais fréquentés toute ma vie.

Le premier spécimen d'indigène que j'ai connu de ce pays, m'arriva il y a longtemps, bien longtemps sous la forme d'une gentille petite femme de chambre qui répondait au nom poétique d'Irma. Je n'ai jamais retrouvé plus honnête nature de jeune fille réalisant mieux le type de la vocation. Vous voyez que j'étais prédisposé de bonne heure à avoir une haute opinion des filles de Rognes.

Ma géographie spéciale m'apprend encore que c'est à Rognes qu'est situé le manoir natal de mon ami Charles de Ribbe(1). C'est là qu'il enferme dans de grands coffres recouverts de cuir de Cordoue fleurdelysé, les livres de raison des châtelaines du XVIIIème siècle. Il les retire avec un soin jaloux de leur cachette féodale, les copie, les commente et les réédite sous de jolies couvertures modernes à la satisfaction de son éditeur et des gourmets des lettres de province **quorum part minima fui**.

On a toujours raison de chercher à augmenter ses revenus et de convertir en livres tournois de notre ère des livres de raison des châtelaines du siècle passé.

Vous voyez que je connais bien mon Rognes et ses illustrations. Je sais de plus par les derniers échos des gazettes que c'est un pays d'où peuvent partir impunément des notaires emportant des centaines de mille francs d'économies… de leurs clients (2).

Il y a dix jours qu'un mariage cossu avait lieu dans ce joli village. Le marié, fils d'un boulanger d'Aix, épousait une jeune Rognonnaise ; appelons-là Irma si vous voulez bien.(3)

Le fiancé justement fier d'appartenir à une dynastie de Boulangers dont la prospérité commerciale lui avait permis de faire ses classes, avait voulu faire grand et demandé au supérieur de son séminaire devenu

depuis lors grand vicaire, de venir bénir son union (4). Il invitait encore le châtelain et la châtelaine qui avaient été longtemps tributaires du four paternel, et cette belle noce a défilé par couple dans les rues du village, de la maison nuptiale à la Mairie et à l'église. (5)

Nous constatons au repas de noces une coutume locale qui veut qu'on n'entremêle jamais les convives et, pour ne point séparer ce que Dieu a uni, les époux sont toujours placés côte à côte. Les veufs ont seuls le droit de voisinage avec une jeune fille à moins qu'il n'y ait une veuve jeune ou vieille dans la société.

Arrivons au clou du dessert. L'usage du rapt de la jarretière de la mariée, non démodé encore chez les gas normands, est remplacé à Rognes par une autre coutume ; un gamin déluré se glisse sous la table et va prestement déchausser un des pieds de la mariée. Il reparaît triomphant avec son petit soulier qui commence à circuler autour de la table, est mis aux enchères et doit rester au plus offrant. Les enchères ont chauffé aux noces d'Irma et ce qu'on est convenu d'appeler ***le coup de la Pantoufle*** *a fort bien réussi, mais le mari est resté le plus fort et dernier enchérisseur, et c'est ainsi que le petit soulier a pu rejoindre son talon.*

Olivier de Montaiguet.

NOTES :

1 – Charles de Ribbe (1827-1899) n'est pas né à Rognes, comme le croit Olivier de Montaiguet, mais à Aix-en-Provence, 17 rue des Bernardines. Le domaine de Ribbe, situé à 2 km au nord-ouest du village, deviendra la résidence estivale ordinaire de la famille après les aménagements réalisés dans les années 1850-1860 par Charles et son frère Augustin.

Charles de Ribbe a laissé une œuvre d'écrivain. Il était à la fois sociologue, disciple de Le Play, et historien de la Provence. Sur les treize ouvrages qu'il a publiés, sept se fondent sur l'étude des livres de raison. Citons par exemple : « Une grande dame dans son ménage au temps de Louis XIV », d'après le journal de la Comtesse de Rochefort.

2 – Ce notaire malhonnête se nommait Lion. La chronique régionale de l'hebdomadaire « La Provence Nouvelle » en date du 1er Juin 1890 donne l'information suivante : « Rognes M.L notaire vient de quitter notre pays avec un déficit dépassant cent mille francs en détournements et abus de confiance ». Et le 19 octobre de la même année : « Rognes, M. Nat (Ange-Lazare), a été nommé notaire à Rognes en remplacement de M. Lion, destitué ».

3 – Il s'agit du mariage de Léon Poutet et de Malvina Mandin, célébré le 21 juin 1890 par le maire de Rognes, Louis Amphoux. Les époux, l'un et l'autre âgés de 23 ans, étaient natifs de Rognes. Léon Poutet, boulanger comme son père, sera aussi, à partir de 1903, le correspondant du journal « le Petit Marseillais » pour notre village. Voir la chronique : Rognes, il y a 90 ans, dans nos Annales des années 1993-2006. Les descendants de Léon Poutet ont continué de tenir la boulangerie de la place de la Fontaine jusqu'en 1966 où le fonds a été vendu.

4 – Ce « grand vicaire » s'appelait Félix Adolphe Guillibert. Vicaire général à Aix-en-Provence, il sera nommé plus tard évêque de Toulon.

5 – En 1890, la mairie de Rognes se trouvait encore rue des Pénitents en face de la place du 14 Juillet, avec sa belle porte sculptée qui se trouve maintenant à Saint-Paul de Vence.

Michel BARBIER.

LES COMMERCES A ROGNES DANS LES ANNEES 1950-1960

A cette époque les commerces étaient nombreux, beaucoup plus qu'actuellement. Il faut dire que les moyens de transports étaient réduits, les « grandes surfaces » n'existaient pas et il n'était pas dans l'esprit du temps d'aller s'approvisionner ailleurs que dans le village (sauf raison majeure). De plus, il était aisé de trouver sur place à peu près tout ce dont les Rognens avaient besoin.

Les commerces alimentaires

Les épiceries

Suzanne Laty :

Elle a succédé à son oncle Henri, décédé en 1951. Elle était aussi menue que sa boutique, située 22 rue du Figuier. Elle a pris sa retraite en 1972.

Elle servait, entre autre, d'excellents fromages, notamment du « roquefort » et du « gruyère ». Les gardait-elle plusieurs jours en cave (ces belles et fraîches caves voûtées du vieux village) avant la vente, ce qui prolongeait leur affinage ?

C'était peut-être aussi le cas de la morue salée qu'elle proposait et qui devait continuer de sécher dans une atmosphère bénéfique. Une belle motte de beurre jaune doré trônait toujours sur l'étal.

Le Coop (les coopérateurs de Provence) :

C'est Victor Saunier qui avait ouvert le magasin. Il existait depuis plusieurs années quand René et Denise Gugliermacci ont pris la gérance en 1951. Ils l'ont quittée en 1975.

Trois fois par semaine, René allait au marché à Salon pour y acheter les fruits et les légumes ainsi que les agrumes l'hiver. Il partait de Rognes vers 2h30 du matin. Le trajet s'est fait dans un premier temps en Peugeot 201 (une antiquité) puis en 2 CV Citroën fourgonnette et enfin, luxe suprême, en camionnette Peugeot 203 bâchée.

De retour, il reprenait son travail à la poste et sa tournée de facteur pendant que Denise, qui avait ouvert le magasin dès 6 heures, s'occupait de la marchandise (vérification des factures, rangement,

calcul des prix de vente,...) tout en servant la clientèle.

Le « colis du coop » : les clients souscrivaient en choisissant un article du catalogue. Ils achetaient ensuite, à leur rythme et à leur convenance, des timbres à coller sur un petit carnet. Lorsque le carnet était rempli (selon la valeur de l'objet sélectionné), souvent vers le mois de novembre, il y avait remise du colis. Efficace et simple d'emploi, c'était en quelque sorte le contraire du crédit, on économisait d'abord, puis on était livré ensuite.

De nombreux Rognens l'ont utilisé s'équipant ainsi d'ustensiles de cuisine et surtout de linge de maison (couvertures, torchons, serviettes de bain...) ou préparant le trousseau de leurs enfants. Il se faisait jusqu'à 100 colis par an ce qui est remarquable.

L'épicerie Saunier :

Victor et Fernande Saunier sont arrivés à Rognes en 1933. Victor était de Ménerbe et son épouse d'Oppède. Ils ont tout d'abord ouvert l'enseigne « Les Coopérateurs de Provence » et l'ont exploitée jusqu'en 1939. Ils ont dû arrêter leur activité 2 ans à cause de la guerre.

En 1941, ils ont créé l'épicerie située 10 avenue de la Libération. Ils ont pris leur retraite en 1963. Le magasin a été alors fermé, le propriétaire des murs reprenant les locaux.

Les enfants de l'époque se souviennent certainement des collections d'images en relief trouvées dans les tablettes de chocolat Cantalou qu'ils collaient soigneusement sur un album approprié. Dans la boutique, une chaise était toujours disponible pour les clients qui pouvaient se reposer en attendant de se faire servir et surtout faire un gros brin de causette.

La vitrine décorée par Madame Saunier était remarquable quelques jours avant la fête religieuse des Rameaux. En Provence, pour les enfants, la simple branche d'olivier bénie par le prêtre le dimanche des Rameaux était remplacée par un magnifique bouquet de rubans et de fruits confits d'Apt. Couronnés la plupart du temps d'un petit melon d'un orange lumineux, ils étaient décorés de clémentines, cerises, abricots, prunes, petites poires, « chinois »...

Ces rameaux suspendus à plusieurs cordons tendus d'un bout à l'autre de la devanture remplissaient totalement l'espace. Le papier cellophane qui enveloppait les fruits étincelait à la lumière et les

faisait ressembler à des lustres de cristal en miniature. Les enfants les regardaient avec gourmandise et tentation, imaginant déjà le moment où, après la messe du fameux jour, ils pourraient enfin les défaire en se maculant les doigts de sucre et goûter aux fruits jusqu'alors défendus.

L'épicerie Aubin :

Monsieur et Madame Aubin étaient de purs Marseillais. Adolphe était employé aux tramways et Antonia receveuse des postes. Ils sont arrivés à Rognes en 1920 à la suite d'une maladie de Monsieur Aubin. Les médecins lui ayant recommandé « le grand air », c'est par pur hasard qu'ils ont choisi Rognes. Ils ont alors acheté l'immeuble au 1 avenue de Lambesc et ont créé l'épicerie (actuellement « Pamplemousse »). Ils ont cessé leur activité en 1960 sans repreneurs.

Le dimanche matin, enfants, nous allions y dépenser notre maigre et pourtant suffisant argent de poche en friandises : rubans noirs ou bâtons de réglisse, tubes de coco, coquilles (coques ou grosses palourdes) remplies de sucre caramélisé, têtes de nègre…

Nos aînés, adolescents, venaient, eux, vendre à Monsieur Aubin les escargots (petits gris) ramassés après les orages de l'été dans les prés de la Tepade. Plus tard, lorsque l'épicerie a été fermée, c'est à René Gugliermacci qu'ils apportaient leurs prises. Celui-ci les portait à Salon chez un grossiste.

L'épicerie Richaud :

Elle a été créée par Maxime Richaud début 1965 au 12 rue du Figuier. On y voyait surtout sa mère, Yvonne, Maxime faisant les tournées d'approvisionnement des campagnes et continuant de « mener ses terres ». En juillet 1967, Monique et Guy Coueste ont repris le fonds à l'enseigne EGE. Ils l'ont quitté en 1976.

Les autres alimentations :

Pendant la guerre, un établissement « Casino » tenu par Madame Yvonne Bonnet était situé place de l'église (son mari Daniel était prisonnier en Allemagne). L'activité a cessé lorsque Monsieur Bonnet est rentré de captivité en 1945 et a trouvé un emploi au canal du Verdon.

Madame Bonnaud Anna née Arniaud exploitait une petite épicerie dans la maison familiale 6 cours Saint Etienne. La fermeture de ce magasin a eu lieu en 1950.

Les Boulangeries – Pâtisseries :

La boulangerie Moustier :

La boulangerie-pâtisserie d'Henri et Denise Moustier était située 19 rue du Figuier. Originaires de Gréasque où le père d'Henri était lui aussi boulanger, les Moustier ont acquis le fonds en mai 1947. Le précédent propriétaire était un certain Monsieur Marchaud. Etienne Semeria (Tiennou) a été apprenti chez les Moustier dès l'âge de 14 ans. Il y est resté environ 4 ans avant de rejoindre la boulangerie Poutet.

Malade, Monsieur Moustier a abandonné son activité en 1977 sans repreneur. Outre la qualité du pain et des gâteaux, les pompes à l'huile (gibassiers) étaient renommées et avaient un grand succès pour les fêtes de fin d'année. Monsieur Moustier tenait la recette de son père.

La boulangerie Poutet :

Les Poutet étaient boulangers depuis le début du siècle. Le premier de la lignée semble avoir été Ferdinand François Poutet décédé en 1922. Son fils Léon lui a succédé. Il était par ailleurs correspondant du journal « le Petit Marseillais ». Ses articles ont été régulièrement publiés dans nos annales (voir l'article publié par ailleurs dans les présentes annales : « Un grand mariage à Rognes en 1890 »). A sa disparition en 1917 ses deux neveux, Célestin et Emile, ont repris la boulangerie. Les enfants de Célestin, Léon et Jean, l'ont exploitée ensuite avant qu'elle soit cédée à Roland Lebre en 1966.

Pendant de nombreuses années, Etienne Semeria (Tiennou) a été l'ouvrier attitré de la « maison » où a été aussi formé Robert Mauro (qui a ensuite fait sa carrière à La Tour d'Aigues).

Dans les années 1950, le magasin était situé rue du Figuier (l'entrée principale existe toujours). Il est devenu l'atelier de la boulangerie. Roland Lèbre a créé le magasin actuel à l'emplacement de ce qui était « la réserve » (entrepôt des farines, produits divers...) construite sur un terrain acquis à la mairie en 1955. Auparavant, ce lopin de terre était utilisé pour le stockage des fagots de chêne

(feïssines en provençal) et au bois servant à alimenter le four.
Les produits de la pâtisserie étaient recherchés, notamment la pompe à l'huile que des Aixois venaient acheter spécialement. Il s'en est vendu jusqu'à mille lors des fêtes de Noël.
Si les odorantes tranches dorées vendues par Lucienne et Félicie Poutet ont laissé de bien bons souvenirs, rappelons-nous aussi d'autres gourmandises que renfermait le magasin : les croquants, les madeleines, les grandes meringues, les lampions, la « conversation » (un vrai délice !) et, bien sûr tous les gâteaux classiques.

Les Boucheries – Charcuteries :

La boucherie Cuiffardi :

Elle était située sur ce qui est actuellement la place Malvito mais l'entrée principale était dans le rue du Figuier. Monsieur Cuiffardi qui a acquis la boucherie en 1927 d'un certain Monsieur Bouchet (ça ne s'invente pas), a cessé son activité en 1968 pour prendre sa retraite. Camille Reynaud et son épouse lui ont succédé. Monsieur Cuiffardi a laissé le souvenir d'un commerçant affable, joyeux vivant, sympathique avec tous ses clients.

La boucherie-charcuterie Gay :

Elle était située 2 rue des Pénitents. Albert Gay est né au Puy-Ste-Réparade. Entré en apprentissage à la boucherie Decanis au début du siècle, il a acquis le fonds de commerce où il a été formé en 1923. Il est décédé en 1937. Son fils Auguste, né en 1911, a pris la succession avec son épouse Suzanne. La guerre est venue interrompre leur activité : prisonnier, Auguste ne sera libéré qu'en 1943 et reprendra tout de suite son métier. Il a pris sa retraite en 1972, cédant son fonds à Richard Vernede.
Outre la viande d'excellente qualité, la maison Gay était renommée pour sa charcuterie maison : le boudin aux oignons, les saucisses, le fromage de tête, et bien entendu le pâté de porc au genièvre ou aux truffes.
A son retour d'Allemagne, Auguste a été tout de suite sollicité pour exercer ses talents de charcutier. En quelques mois, il trucidera et apprêtera plus de 130 porcs chez les particuliers du village et des campagnes. Il faut dire qu'à une époque où la faim se faisait sentir

chez nos concitoyens, chaque famille élevait un, voire plusieurs porcs. Cet élevage artisanal continuera une bonne dizaine d'années après la guerre. Le jour fatidique (pour l'animal), amis, parents ou voisins étaient invités à venir apporter leur aide et à participer au rituel ancestral.
Voilà une journée qui commençait tôt, harassante mais très conviviale, sauf pour le porc... et où l'on partageait le travail et des ripailles savoureuses. La tradition dans la plupart des fermes était de déguster à midi avec les convives la fricassée : c'était un mélange d'abats et de viande que l'on faisait revenir à la poêle. Il fallait être du monde pour attraper le goret puis le tenir, et bien le tenir, au moment du sacrifice. Il y avait aussi l'eau à faire chauffer pour ébouillanter la bête une fois tuée et pouvoir débarrasser sa peau de toutes ses soies. Le sang avec lequel Auguste faisait un sublime boudin aux oignons était recueilli. Et puis il y avait le dépeçage et l'élaboration de toute la charcuterie qui prenait beaucoup de temps avec entre autre le « poussoir » mécanique que l'on tournait avec peine au moyen d'une manivelle à main.
En bref, ce jour festif célébrait tout ce que le cochon apportait : rôtis, côtelettes, jambons, saucissons, pâtés, saucisses, andouillettes, lard, petit salé,.... C'était la « Saint cochon » de certains départements du centre de la France.

Pour s'approvisionner aux abattoirs, Auguste Gay se rendait tous les lundis matins, de très bonne heure, à Aix. Il rendait service à plusieurs familles de Rognes en y emmenant plusieurs collégiennes pensionnaires. Sa 403 Peugeot familiale transformée pour l'occasion en mini-bus, il les déposait devant le collège Campra leur évitant ainsi de rentrer au pensionnat dès le dimanche après-midi.

La saga du lait :

Evidemment, la production de lait avait lieu sur place. Quel plaisir d'avoir à sa disposition du lait frais entier qui avait une odeur et une saveur irremplaçables que nous ne connaissons plus aujourd'hui ou très rarement ! Il ne nous reste plus que du lait pasteurisé et écrémé en brique ou pire, du lait longue conservation avec plein d'additifs chimiques. A l'époque tout était naturel. Il n'y avait pas « d'acier inox » dans les laiteries et la traite se faisait à la main.

Bien sûr, ce lait devait être consommé rapidement au risque de le voir tourner car il n'y avait aucun ajout sauf, peut-être, ... un peu d'eau. En effet, certaines mauvaises langues disaient que, pour faire bonne mesure, une petite quantité d'eau venait allonger et alléger le précieux liquide. C'était le « mouillage », strictement interdit. Bien entendu, ce n'étaient que des ragots colportés par de mauvais esprits, comme pour les brouillades de truffes aux olives noires de Madame Aulonne.

Les producteurs :

La famille Mauro :

Antoine était arrivé à Rognes en 1926 avec sa famille. La ferme était située au pied du Foussa, rue du Ségarès, au haut de la goule du château. La vente au détail se faisait sur place mais ses filles, Josette ou Nicole, effectuaient aussi des livraisons à domicile au moyen de bouteilles ou de pots en fer blanc. L'élevage se composait de 6 à 7 vaches (et quelques chèvres pour la consommation familiale) que l'on voyait passer dans les rues du village pour rejoindre, l'été, les prés de la Tepade (route d'Aix).

Les quelques désagréments provoqués par les bouses ne gênaient personne à une époque ou les attelages de chevaux étaient nombreux et faisaient partie de la vie de tous les jours.

Et puis il y avait l'âne de Monsieur Mauro.

L'été, il traînait avec peine, au retour du « chemin d'Aix », un petit charreton lourdement chargé qui pliait sous le poids du foin fraîchement fauché. Il trottait péniblement, recevant de la part de son maître quelques bons coups de trique qui l'incitaient à ne pas flâner en route. Pauvre âne !

Louis Lebre :

Monsieur et madame Lebre ont eu un dépôt de lait à leur domicile 9 rue du Figuier (actuellement cabinet dentaire) de 1945 à 1951. leur élevage était situé dans un premier temps au Resquilladou, quartier du Portail (le haut de l'avenue de Lambesc), puis rue de la Forge dans le bâtiment qui a servi de bergerie à Gilbert Davin quelques années plus tard.

Henri Lebre :

Henri et Anna Lebre ont eu un élevage bovin, une dizaine de vaches, route de Saint-Cannat, quartier des Carrières, (juste après l'établissement l'Estelan), de 1960 à 1964. Le lait était vendu à un grossiste d'Aix pour une fromagerie. En 1964, voyant les constructions résidentielles se rapprocher peu à peu et ne voulant pas d'ennuis avec les voisins, ils ont cessé leur activité.

Pour mémoire :

Un dépôt de lait semble avoir existé au 11 avenue de la Libération. Il était approvisionné par l'élevage de Monsieur François Gastaldi parti ensuite à Venelles (?).

Avant la guerre, jusqu'en 1938, un autre élevage bovin, celui de Monsieur Barthélémy Baudino était situé 1 avenue d'Aix, face à la mairie actuelle.

Dans les années 1950, Jeanine Pellegrin (l'épouse d'Aimé) est venue régulièrement tous les jours, en motocyclette, de sa ferme du Plan apporter un bidon de lait aux Coopérateurs (René et Denise Gugliermacci) où il était revendu au détail.

Suzanne Laty était ravitaillée en lait par la famille Allieta de Lambesc.

Les autres commerces :

La droguerie

Le « bazar », comme l'ont toujours appelé les Rognens, a été exploité par Monsieur Sarnette, Amour de son prénom (quel programme !), jusqu'en 1958.

Tenu quelques mois par Madame Vallecalle, il a été repris en 1959 par Jeannot Gaillard qui cessera son activité en 1988.

On trouvait chez Monsieur Gaillard à peu près tout ce dont on avait besoin pour l'intérieur : produits d'entretien, articles ménagers et de décoration, vaisselle, petit outillage, bricolage, peintures et accessoires.... mais aussi pétrole pour les réchauds, produits de beauté, paniers pour les ménagères, parapluies etc...

C'était une véritable « caverne d'Ali Baba ».

***La mercerie-journaux de Madame Allemand* :**

Un peu d'histoire : c'est Michel Barlatier qui a créé un commerce de

mercerie en 1903, rue des Pénitents. Il y a adjoint la vente de journaux en devenant dépositaire du « Petit Marseillais », le quotidien régional le plus diffusé à l'époque. En 1909 le tremblement de terre a complètement détruit la maison où était établi le magasin. Comme beaucoup de Rognens sinistrés, il lui a été attribué, par tirage au sort, un terrain (actuellement 6 rue des Escaliers) dans les prés des Ferrages. Il y a construit sa nouvelle demeure où il a transféré son commerce pourtant un peu éloigné du centre actif et commercial du village reconstruit.
En 1916, la fille de Monsieur Barlatier, Julia, qui a épousé Joseph Allemand, a repris l'établissement de ses parents. Malgré le décès accidentel de son mari, en 1924, elle a continué, seule, à exploiter son commerce jusqu'en 1966. Elle a alors vendu le fonds à Monsieur Cairety.
La grande boutique de Madame Allemand… tous les journaux et les hebdomadaires de l'époque étalés sur une grande table. Il y avait notamment « Nous Deux » et « Détective » que ma grand'mère m'envoyait chercher. Les « unes » de ces magazines étaient très traditionnelles : un jeune couple amoureux romantique la plupart du temps pour « Nous Deux », un assassin à la mine inquiétante ou une fort jolie victime au style aguichant pour « Détective ». Et puis, il y avait le rayon textiles qui tenait la partie la plus importante de l'espace : les articles de mercerie (boutons, fils…), la laine, les vêtements de travail, les tissus vendus au mètre, et tout le linge de maison : les draps, les serviettes de table ou de bain, etc. Tout ce dont les ménagères avaient besoin était à leur disposition.

Une autre mercerie située 13 rue du Figuier avait existé jusqu'à la guerre. Il s'agit de celle de la famille Thomas. C'était à l'origine une boutique de tailleur tenue par Théophile Thomas qui confectionnait toutes sortes de vêtements dont des costumes. Son fils Daniel a tenu par la suite un commerce de mercerie et de vente de tissus. L'activité reprise par sa sœur Julie a cessé vers 1940.

Le café Chabot (actuellement le Rancard)
Tenu par Alban et Henri Chabot, on y voyait en continu leur mère Claire Chabot née Aulonne qui officiait de belle façon à la cuisine.

Les civets (lapins, lièvres, sangliers...) qu'elle préparait étaient très appréciés ainsi que les fameuses brouillades de truffes. De fins gourmets venaient spécialement de Marseille pour y déguster de succulentes « brochettes » de grives. Elles tournaient lentement, plusieurs heures, dans une grande cheminée, devant une bonne flambée.

Une grande salle jouxtant le bar (côté place De Gaulle) permettait d'accueillir des banquets. La salle de restaurant proprement dite, de dimension plus réduite, donnait sur la place du marché actuel.

Toutes les années, depuis des lustres, les jeunes passant le conseil de révision faisaient la fête plusieurs jours et étaient accueillis dans l'établissement où ils tenaient table ouverte pendant cette période. Un pacte non écrit mais traditionnel était passé avec Claire Chabot qui leur mijotait les volailles récupérées dans la commune.

L'usage voulait en effet que les conscrits de la classe passent dans presque tous les foyers où il leur était distribué des victuailles. En campagne, les « bastidans » les comblaient avec de bonnes bouteilles de vins ou de « carthagène » et des volailles vivantes. Apportées à Madame Chabot, les joyeux fêtards avaient la nourriture assurée pour plusieurs jours.

Le café Chabot servait d'arrêt aux autocars Cheroute qui reliaient Cavaillon à Marseille.

Dans la salle Aulonne (détruite en 1962) située sur la place de l'ancienne mairie, avaient lieu des séances de cinéma à une époque où il n'y avait pas de télévision dans les foyers. C'est Monsieur Arnaud, de Peyrolles, qui venait y présenter régulièrement quelques films.

La pompe à essence, la recette buraliste, le tabac.

Située 7 avenue de Lambesc, la station service était tenue par Hippolyte Martin arrivé à Rognes en 1915. Grand blessé de la guerre 1914-1918, la recette buraliste et la vente de tabac lui avaient été attribuées.

Ces deux activités ont été cédées dans les années 1960 à Madame Julien qui s'est établie place de la Coopérative (actuellement cabinet vétérinaire et agence Uzes) où elle tenait également un petit restaurant.

Madame Giordano a repris la vente de carburants.

La recette buraliste était animée par le seul fait des « acquits » délivrés pour le transport des alcools et notamment du vin. Il était obligatoire d'accomplir ces formalités pour emporter sa consommation personnelle de vin de la coopérative à son domicile.
La pompe à essence était actionnée à la main. Plus anecdotique, certains clients, les fumeurs, vidaient quelques gouttes de carburant restées dans le tuyau pour approvisionner ... leur briquet.

Nombreux et dynamiques, les commerces rognens (avec deux ou trois commerçants ambulants en complément) permettaient à la communauté du village d'être approvisionnée et équipée de façon satisfaisante tout en maintenant actif et prospère un tissu commercial relativement important pour l'époque.

PS : Certains commerces n'ont pu être cités ou traités par manque de temps ou de renseignements fiables (Electro-ménager de Monsieur Vassalo et de Madame Arniaud, etc). Ils seront certainement exposés lors de prochaines annales.

Alain CARLUEC.

BRINDILLES DES JOURS

L'été, au plus fort du soleil, pour pénétrer dans la boulangerie Poutet on doit se glisser entre les vantaux entr'ouverts. Puis, on traverse un rideau de perles tout frissonnant et l'on descend deux marches dans une demi-obscurité. On se trouve alors dans uns sorte de couloir dont la porte du fond, à côté de l'étroit comptoir jaune, ouvre sur le fournil.

Sur les étagères de bois sombre, les pains aux formes indistinctes semblent des bêtes endormies aux carapaces blondes et blanches. A droite, une rangée de bocaux en verre au ventre renflé, gavés de bonbons. Au-dessous, l'alignement militaire des gâteaux protégés des mouches par un voile de mariée transparent posé sur des arceaux de fil de fer.

La mère Poutet alertée par le léger murmure du rideau est arrivée. Elle est habillée de noir et ses petits yeux bougent derrière des verres épais de myope. Un plumet de poils blancs planté à la base d'une verrue tremble sur sa joue. Un goitre énorme et mouvant descend de son cou et se répand en plastron sur le haut de son tablier.

-« Qu'est-ce que tu veux petit ? »
Sa main fourrage dans un bocal pour en retirer une pincée de réglisse.
C'est l'heure où le père Poutet et Léon font la sieste. Ce matin, ils prenaient l'air sur le pas de la porte, du côté de la place. L'un appuyé au volet, l'autre au chambranle. En tricot de corps, ils humaient un peu de fraîcheur, les épaules blanches, le pantalon serré sous le ventre, tire-bouchonnant et dégringolant sur les espadrilles. Tous deux clignant des yeux, comme éclaboussés par le bruit des battoirs et les cris ricochant sur l'eau du lavoir en face.

Gilbert ROCHE.

Complétant l'article « Un grand mariage à Rognes en 1890 », nous avons choisi pour notre rubrique « Brindilles des jours » de cette année, une page où le sujet de Gilbert Roche est justement la boulangerie Poutet. Mais dans ce texte il ne s'agit plus de Léon Emile, le marié de 1890 ; en effet, il est décédé en 1917, et Gilbert Roche, né en 1923, doit transcrire des souvenirs d'enfance qui datent des années trente.

Qui sont donc ces trois personnages croqués par Monsieur Roche ? Pour le savoir nous nous sommes adressé à un descendant de la famille, Monsieur Claude Poutet, qui nous a aimablement fourni quelques précisions sur ses ascendants.

Le père de Léon Poutet, l'époux de Malvina Mandin, s'appelait Ferdinand François. Il était lui-même boulanger, peut-être à Aix comme semble l'établir la chronique d'Olivier de Montaiguet. Il est décédé en 1922. Son fils, le boulanger de Rognes, le correspondant du Petit Marseillais, a disparu en 1917.

Pour succéder à Léon à la tête de la boulangerie, il y eut son neveu Célestin (1877-1920), marié à Félicie Darbès, ainsi que son frère Emile (dit Léon) (1882-1945). Les deux fils de Célestin, Léon et Jean, prendront la suite. Ce sont eux qui vendront le fonds en 1966.

En tenant compte des dates, il semble que les trois personnages dont nous avons la vivante image dans « Brindilles des jours », soient Félicie, Emile (le « Père Poutet » de G. Roche) et Léon, le fils aîné de Célestin.

Michel BARBIER.